Chaville

Magazine

N° 154
JANVIER
FÉVRIER
2020

Bonne Année 2020 !

www.ville-chaville.fr

Venez découvrir

LA VILLA BEAUSOLEIL DE CHAVILLE

Maison de retraite médicalisée

RESTAURATION par de vrais Chefs

SOINS OPTIMUMS tout en discrétion

SERVICE HÔTELIER haut de gamme

ANIMATIONS 365 jours par an

VILLA BEAUSOLEIL
CHAVILLE

32, avenue de la Résistance
92370 CHAVILLE
01 40 92 10 00
www.villabeausoleil.com

les AUDIO' OPTICIENNES
Optique & Audition

AUDITION
PHONAK
SIEMENS
Starkey Hearing Technologies
unitron

OPTIQUE
VOGUE eyewear
Ray-Ban
POLO
IZIPIZI
POLICE
BALENCIAGA

Bilan Auditif gratuit
Tiers-Payant **Toutes Mutuelles**
Déplacement en maison de retraite et à domicile
Facilité de paiement en **4 fois sans frais**
Opticien Visagiste et spécialiste en verre progessifs

Les Audio'Opticiennes
704 avenue Roger Salengro
92370 CHAVILLE
Tél : 01.47.09.55.40
les-audio-opticiennes@hotmail.com
Du lundi au vendredi de 10h à 19h30
Le dimanche de 10h à 14h
www.les-audio-opticiennes.com
Suivez Nous :

AXA

LAURENT FEUGA
& MARTINE CHEVALIER
Agents généraux

ASSURANCES - PLACEMENTS - BANQUE
PARTICULIERS - PROFESSIONNELS - ENTREPRISES

E-mail : agence.chaville@axa.fr

Numéros orias : 07011460
08046082

AGENCE DE CHAVILLE
880, av. Roger Salengro - 92370 Chaville - **01 47 50 40 55**

et pourquoi PAS

Objets de décoration,
accessoires mode
(femmes & hommes),
jeux pour enfants
& cadeaux de naissance

Pour vous comme pour vos proches, vous y trouverez votre bonheur !

8 rue René - 78220 Viroflay
(Quartier Chaville - Vélizy)
09 87 34 29 88

fCA
RGE QUALIBAT
NF
écoréha
La réhabilitation éco-citoyenne
BY fCA

ISOLATION & RAVALEMENT
DE VOS MAISONS ET COPROPRIÉTÉS...

MURS • MENUISERIES • COMBLES • VMC • RAVALEMENT

-30% de crédit d'impôt

Sceaux
fcaweb.fr
01 41 87 08 25

Chaville
Magazine

Sommaire n° 154
JANVIER-FÉVRIER 2020

6. **À la Une**

9. **Portrait**
Cécile Milet
Du labo aux fourneaux

10. **Dans le rétro**

12. **Qualité de la Ville**
La modification n° 3 du PLU
reçoit un avis favorable
Déplacement propre
La mobilité électrique se déploie à Chaville

18. **Vivre ensemble**

20. **Culture / Art de vivre**
Conservatoire
Un début d'année pas si classique

26. **Sport et Santé**

27. **Enfance / Scolarité**

28. **Initiatives**

30. **Entreprendre**

32. **Citoyenneté**

34. **Grand Paris Seine Ouest**

36. **Vie pratique**

38. **Tribunes**

Supplément
Tous vos rendez-vous culturels dans le *Chaville Scope*

Budget participatif 2019 :
vos projets
sont déjà réalisés !

Retour sur EN IMAGES
les événements
de la fin d'année

Le fleurissement et le travail des jardiniers
une nouvelle fois
récompensés !

Les producteurs paysans EN IMAGES
à l'honneur lors du Marché
du Village d'automne

Près de 4 000 visiteurs EN IMAGES
lors de Chaville en BD :
quel Festival !

À NOTER
Les événements annoncés dans ce journal sont susceptibles d'être reportés ou annulés, en fonction des mesures de sécurité prises dans le cadre de la loi renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme.
Ces éventuels changements seront annoncés sur la page facebook.com/chaville

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur
ville-chaville.fr
facebook.com/chaville

ISOLATION
DESIGN
SÉCURITÉ

Pour tous vos projets, TRYBA est là !

FABRICATION FRANÇAISE

Garantie 30 ANS(1)

(1) Suivant le carnet de garantie Tryba

-20 %

JOURNÉES ANNIVERSAIRES

LES 24 ET 25 JANVIER 2020

Offre non cumulable avec toutes autres remises en cours

LOPAMA FERMETURES
782, avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE
Tél. 01 47 50 69 04 - www.tryba.com
102, bd de la République - 92420 VAUCRESSON

TRYBA®
CONCEPTEUR - FABRICANT - INSTALLATEUR
tryba.com

Jean-Jacques Guillet, Maire de Chaville

et la municipalité

sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux

pour l'année

2020.

Visualisez la carte animée sur www.ville-chaville.fr

1

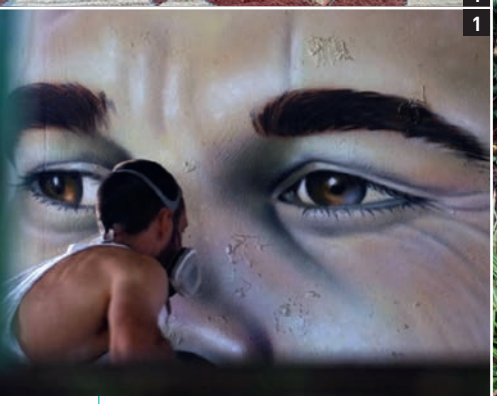
1

2

2

3

3

BUDGET PARTICIPATIF 2019 VOS

En février 2019, la Ville de Chaville lançait son premier budget participatif sur la plateforme collaborative jeparticipe.ville-chaville.fr. Cette nouvelle façon de vivre la démocratie de proximité au quotidien a largement convaincu, à en juger par la forte participation des Chavillois. Du dépôt des idées à la réalisation des projets retenus, Chaville a vécu au rythme du budget participatif.

Animée par la volonté de s'appuyer sur les habitants, la Ville de Chaville a mis en place ce dispositif de participation citoyenne. En allouant 150 000 € de son budget d'investissement 2019 à la réalisation des projets, la commune a permis aux Chavillois d'agir pour leur ville et de travailler en étroite collaboration avec les services municipaux. Cette première édition du budget participatif a rencontré un vif succès. La Ville tient donc à vous remercier tout particulièrement et à vous féliciter pour votre participation et votre engagement dans cette démarche citoyenne. Zoom sur vos projets préférés réalisés.

Street art et fresques à Chaville 1

Ce projet "Coup de cœur" en tête des votes des Chavillois a pour objectif de sublimer et d'embellir la ville, en garantissant un accès à l'art et à la culture pour tous, grâce à une visibilité dans l'espace public. Les murs d'enceinte des écoles du Muguet et Paul Bert ont été réhabilités à l'automne pour accueillir, au printemps 2020, les œuvres de deux "street artistes", Bouda et Moins 12. Passionnés par la peinture, l'illustration, l'architecture et l'urbanisme, les deux artistes font du muralisme leur passion.

Hôtels à insectes, nichoirs à oiseaux et chauve-souris 2

Cette idée visant à protéger et à développer la biodiversité en ville va enchanter les ornithologues et les entomologistes en herbe. Plus de 40 nichoirs peuvent déjà abriter différents oiseaux de petite taille dans le parc de la Mare Adam, le jardin pédagogique de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse et en ville. Un hôtel à insectes est d'ores et déjà installé dans les jardins de la mairie. Deux autres seront bientôt mis en place au niveau du parcours d'accrobranche et dans le jardin Simone Veil. À observer avec attention à l'arrivée des beaux jours !

Science collaborative avec le collège Jean Moulin

Cette proposition, initiée par le Club chavillois d'astronomie, propose la construction d'un radiotélescope solaire. Les collégiens de Jean Moulin n'ont plus qu'à construire leur antenne, le décodeur étant fourni par le Stanford Solar Center. Un simple PC permet de collecter et d'analyser les données. Ce programme offre la possibilité aux jeunes Chavillois de faire de la science et de contribuer à l'accumulation de connaissances scientifiques indispensables à la compréhension du soleil. De quoi avoir la tête dans les étoiles.

Le poulailler urbain et communautaire

Ce projet pour éduquer, recycler et partager verra le jour au printemps, près du jardin familial des deux Pins. Il accueillera une douzaine de poules et sera pris en charge par des riverains volontaires. Il encourage ainsi les citadins à devenir

PROJETS SONT DÉJÀ RÉALISÉS !

acteurs du recyclage urbain grâce à leurs biodéchets et il est pédagogique, puisqu'il associe également les écoles. Au-delà de l'enjeu environnemental, il permet aux habitants de se reconnecter avec la nature. Vive les cocottes urbaines pleines de vie !

Extension du mur d'escalade 3

Ce projet de modification du mur d'escalade au gymnase Léo Lagrange offre désormais aux "fondus de grimpe" une surface plus grande, plus variée et sécurisée. Il donne un véritable "coup de boost" à cette pratique sportive en hauteur, qui repose sur une maîtrise des techniques de sécurité. Les amoureux de sensations fortes peuvent enfin découvrir de nouvelles voies et progresser le long des parois en toute sécurité *[voir page 26, ndlr]*. Et si vous enfiliez un baudrier pour essayer ?

Zone de sport plein air pour tous 4

Installé sur le stade Jean Jaurès, cet espace dédié au sport en extérieur pour débutants et confirmés est accessible au plus grand nombre aux heures d'ouverture. Plus de six agrès adaptés au niveau de chacun contribuent à la santé et au plaisir de tous. Véritable complément d'exercice de renforcement musculaire, cette zone bénéficie également aux clubs sportifs dans le cadre de leur préparation physique. Rendez-vous au stade pour une pratique sportive diversifiée pour tous à Chaville, l'une des 500 premières communes à avoir obtenu le label "Terre de Jeux 2024" *[voir page 26, ndlr]*. Vive le sport !

Une bricothèque à la médiathèque 5

On connaît bien les bibliothèques pour les livres, mais beaucoup moins les bricothèques pour emprunter des outils de bricolage... Et pourtant la médiathèque de Chaville est la première à ouvrir un local de prêt d'outils à partir du 1er février. Les bricoleurs du dimanche pourront s'adonner à leur passe-temps favori en choisissant parmi une quarantaine d'outils : nettoyeur haute pression électrique, pistolet à colle, agrafeuse manuelle, perceuse visseuse... La bricothèque constitue une alternative pratique et économique à l'achat d'outils à usage quasi unique. L'inscription annuelle obligatoire de 10 € permet d'emprunter gratuitement du mercredi au samedi et du samedi au mercredi.

Horaires d'ouverture : le mercredi de 16h à 20h et le samedi de 10h à 13h. Liste des outils et règlement consultables sur le site de la médiathèque bm-chaville.fr
Rens. : Charles Robin ou Laurent Garcia au 01 41 15 99 17.

Poussez, poussez l'escarpolette ! 6

Les petits Chavillois n'en croyaient pas leurs yeux. Depuis le mois de décembre trônent dans les squares des Créneaux et de la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse, un portique avec deux balançoires : une pour les tout-petits et l'autre pour les plus grands, pour ne pas faire de jaloux... Éclats de rire et bonne humeur assurés pour les enfants et les parents !

UN SEUL PROJET N'ATTEND PLUS QUE VOUS !

La réalisation du frigo solidaire reste toujours en suspens, faute de volontaires pour le prendre en charge. Si un restaurant ou une petite surface de distribution alimentaire de moins de 400 m² est prêt à prendre en charge le frigo solidaire, merci de contacter le service Commerces et Marché de la mairie au 01 41 15 82 04 ou commerce@ville-chaville.fr

BUDGET PARTICIPATIF 2020 – 2e ÉDITION
C'EST REPARTI ! PROPOSEZ VOS IDÉES !

Après une première édition 2019 très réussie, le budget participatif est de retour sur la plateforme je participe.ville-chaville.fr. Vous aussi, vous souhaitez voir votre idée se réaliser ? Participez à la 2e édition dès le lundi 3 février !

La première saison du budget participatif a été couronnée de succès. Les Chavillois ont proposé plus de 159 idées. À l'issue d'un vote citoyen, neuf projets ont été retenus par 1568 habitants pour être concrétisés par la Ville.

Forte de cette réussite, la municipalité a décidé de réserver à nouveau 150000 € de son budget d'investissement 2020, pour impliquer les Chavillois dans la vie locale et réaliser leurs idées, au plus proche des besoins et des envies. Dès le 3 février, les porteurs de projets de plus de 16 ans, habitant à Chaville, auront plus de quatre semaines pour déposer un projet d'investissement d'intérêt général pour leur ville ou leur quartier.

Saisissez-vous de cette opportunité pour proposer les idées qui vous tiennent à cœur !

1. Proposez votre idée !

Vous pouvez proposer des projets d'investissement pour améliorer le cadre de vie à Chaville, dans votre rue, votre quartier, pour un bâtiment ou pour toute la ville, dans le domaine de votre choix (environnement, mobilités, propreté, culture et patrimoine, économie et emploi, éducation et jeunesse, numérique, solidarité, sports et loisirs).

Pour être recevables, vos projets doivent respecter certains critères :

- **ne pas dépasser 50000 €**
- **relever des compétences de la Ville et de GPSO** pour l'espace public
- être localisés sur le territoire communal
- servir l'intérêt général
- être techniquement réalisables
- **être suffisamment précis** pour pouvoir être estimés juridiquement, techniquement et financièrement
- et surtout **être une dépense d'investissement**. L'impact sur le budget de fonctionnement doit rester mineur. Les projets ne doivent pas augmenter les frais de personnel, ni engager des dépenses d'entretien, d'électricité trop élevées.

Lancez-vous ! Vous avez jusqu'au 10 mars pour passer à l'acte !

2. La Ville étudie votre idée

Ce sont les services de la Ville qui étudient la recevabilité des projets au regard du règlement et de leur faisabilité sur le plan juridique, financier et technique. Pour cela, ils contactent les porteurs de projets pour échanger avec eux sur leurs propositions afin de corriger, consolider ou fusionner certains projets si besoin.

Pendant la phase de dépôt des projets, les services pourront alerter les porteurs de projets sur la recevabilité de leur proposition, afin de leur permettre de le modifier ou de le compléter.

3. À vous de voter !

Du 31 mars au 30 avril, tous les Chavillois de plus de 16 ans peuvent voter pour leurs projets préférés sur la plateforme participative jeparticipe.ville-chaville.fr. Vous trouverez pour chaque projet – même ceux qui n'ont pas été retenus – la zone concernée (tout Chaville ou un quartier en particulier), le thème, une description, les commentaires des habitants, etc.

Si vous n'avez pas encore de compte, inscrivez-vous avec votre adresse mail et un mot de passe. Vous pouvez voter pour un ou plusieurs projets, dans la limite des 150000 €. Soutenez les idées que vous aimeriez voir se réaliser. Pour vous, c'est l'avantage de voir naître des projets de proximité, pratiques, originaux, solidaires ou en faveur du développement durable.

Les projets ayant obtenu le plus de voix seront annoncés le 4 mai sur la plateforme jeparticipe.ville-chaville.fr. Ils seront mis en œuvre à partir du 4e trimestre 2020.

Pour tout savoir sur le budget participatif, rendez-vous sur jeparticipe.ville-chaville.fr

À NOTER

Les personnes ne disposant pas d'ordinateur peuvent s'inscrire dans l'espace numérique de la médiathèque, au 3, parvis Robert Schuman.

Je dépose mon projet
Du 3 février au 10 mars

La Ville étudie mon projet
Du 12 février au 27 mars

Je vote pour mes projets préférés
Du 31 mars au 30 avril

Mon projet est retenu
Le 4 mai

CÉCILE MILET DU LABO AUX FOURNEAUX

Vous l'avez certainement déjà vue sur le marché le samedi matin avec ses gâteaux gourmands et ses tartes colorées : Cécile Milet régale les papilles des Chavillois depuis octobre dernier. Mais saviez-vous que cette pâtissière n'a pas toujours exercé ses talents sur un plan de travail en cuisine ? Rencontre avec la créatrice de "L'atelier des coteaux".

Quel est le point commun entre les crêtes neurales des embryons de grenouilles et un financier à la pistache ? A priori : aucun ! Et pourtant... De la recherche en biologie à la réalisation d'une recette de pâtisserie, il n'y a qu'un pas que Cécile Milet, Chavilloise depuis 2015, a franchi avec ténacité et détermination, après mûre réflexion.

Mais revenons quelques années en arrière. Tout commence par une histoire de passion pour la biologie. "J'ai toujours aimé le travail manuel à la paillasse des labos ; je voulais être à la pointe d'un domaine de connaissance", raconte Cécile. Pendant sa thèse, elle étudie ainsi l'apoptose *[la mort programmée des cellules, ndlr]* sur la mouche drosophile. Des recherches dont les applications concernent notamment la cancérologie.

"Garder la foi" dans un milieu concurrentiel

Son doctorat en génétique et biologie cellulaire dans la poche de sa blouse blanche, elle se lance à l'assaut du monde des post-doc, des contrats à durée déterminée effectués dans des laboratoires de recherche.

De l'Institut Curie à Orsay où elle "bricole l'expression génétique", selon ses dires, des embryons de grenouilles pour en étudier le développement à l'université de Jussieu, où elle étudie la formation des tendons dans l'embryon de poulet, la post-doctorante cherche, enseigne, remplit des dossiers de financement, publie des articles, enchaîne les contrats, persévère, puis finit par se décourager.

"Il est difficile de trouver sa place dans ce milieu très concurrentiel, d'autant que, pour devenir titulaire, le seul moyen consiste à réussir les concours. Mais, paradoxalement, le nombre de postes diminue. J'ai pu continuer tant que j'avais "la foi", mais celle-ci a fini par s'émousser", explique Cécile Milet. Après 12 ans dans les labos, qu'elle ne regrette en rien, l'ancienne biologiste cherche alors... sa propre voie.

La pâtisserie, comme une évidence

"Le choix de la pâtisserie s'est imposé à moi naturellement : je voulais continuer à exercer un métier manuel, de type "paillasse". Finalement, un protocole de manip' en biologie et une recette de cuisine ont beaucoup de points en commun !" Peser, mélanger, effectuer des gestes techniques avec dextérité, mais aussi subir les aléas de la chimie et de la cuisson : les similitudes sont nombreuses. À ceci près que les types et le poids des ingrédients diffèrent et que le plaisir de la dégustation est, lui, immédiat !

Pour troquer sa blouse de biologiste contre celle de pâtissière, Cécile doit franchir quelques étapes. Cela passe d'abord par l'obtention d'un CAP de pâtisserie de l'École de Boulangerie Pâtisserie de Paris. C'est chose faite en juin 2018, après six mois de travail et deux stages, dont un à la Maison Dumont à Clamart. "J'ai beaucoup appris dans cette structure familiale."

Des fourneaux à la dégustation

Puis vient le temps de la concrétisation du projet : étude de marché, achat du matériel nécessaire, création de l'entreprise "L'atelier des coteaux" - un nom tout trouvé pour celle qui est née à Sèvres et a posé ses valises dans les environs.

Cécile rencontre des imprévus, tout comme dans son ancien métier de chercheuse, mais elle persévère, soutenue dans sa démarche de reconversion professionnelle par son mari. Pragmatique, organisée, elle est aussi autodidacte. Pour preuve, elle a réalisé elle-même le logo de son entreprise.

Dernière étape, elle se met aux fourneaux, dont sortent chaque semaine des gâteaux de voyage (madeleines, financiers, muffins, moelleux), des biscuits (sablés, cookies et "brookies"...), mais aussi des tartes et entremets. "Mes pâtisseries sont locales, artisanales et gourmandes ! Je n'utilise ni additifs superflus, ni quantité astronomique de sucre."

Pour déguster ses créations, élaborées au gré des saisons, des envies et même de vos régimes alimentaires, Cécile Milet vous donne rendez-vous chaque samedi matin sur le marché. Quant aux desserts et entremets (charlotte aux fruits, royal, succès et autres tartes au pamplemousse), ils sont réalisés à la commande, quelle que soit l'occasion (mariage, anniversaire...), puis livrés à Chaville et dans les communes environnantes.

Et, si vous voulez "mettre la main à la pâte", la pâtissière propose depuis peu des ateliers à votre domicile. Avis aux gourmands !

Rens. : 07 61 30 04 45
ou par courriel contact@latelier-des-coteaux.fr
Plus d'infos sur www.latelier-des-coteaux.fr,
sur Facebook @l'atelier des coteaux
et Instagram @latelier_des_coteaux

1

1

1

2

2

2

1. Très beau succès pour la braderie solidaire organisée par les associations caritatives chavilloises, le 9 novembre à l'Atrium. Grâce aux dons récoltés, le Secours Catholique, le Secours Populaire Français, la Croix-Rouge de Chaville, la Croix Bleue des Arméniens de Chaville et l'association Espaces pourront financer leurs actions durant l'année.

2. Commémoration du 101e anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914-1918, le 11 novembre au cimetière de Chaville, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, d'Anne-Louise Mesadieu, conseillère régionale et municipale, d'Armelle Tilly, conseillère départementale et maire adjoint, des associations d'anciens combattants et d'élus du Conseil municipal des jeunes.

3. Pour sa 10e édition, la Biennale de gravure de l'Estampe de Chaville exposait 280 œuvres à l'Atrium, en novembre. L'occasion également de mettre à l'honneur André Bongibault, artiste de renommée internationale.

4. La créativité des habitants du quartier de l'Ursine était à l'honneur lors de la 10e édition de l'exposition Ursine Art', le 9 décembre.

5. Valse, tcha-tcha, tango et autre madison ont fait danser les seniors chavillois, lors du thé dansant organisé par la Ville le 1er décembre, dans les salons de la mairie.

6. Les nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes, le 22 novembre en mairie. L'apprentissage de la citoyenneté commence dès le plus jeune âge.

7. De belles ceintures ont été remises aux trois jeunes champions d'Europe WKF de kick-boxing du Sèvres Chaville Boxe, le 23 novembre, au Tilleli's Coffee, par Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport. Félicitations à Shaineze Nezlioui, Idrissa Elena et Yanis Rachedi pour leurs titres décrochés en Roumanie fin octobre ! Bravo également à Richard Alvarez, le coach désormais "ceinture noire expert", distinction remise par la FKBDA.

3

3

4

5

5

6

7

8

9

8

9

9

8

8. Pour la 11e édition du quiz intergénérationnel, organisée le 8 décembre à l'Atrium, l'intégralité des recettes perçues a été reversée à l'association Les Petits Frères des Pauvres.

9. Le cross de Chaville a rassemblé de nombreux adeptes de la course, dans le parc de la Mare Adam, le 24 novembre, sur des parcours exigeants. Une édition particulière puisque le Chaville Athlétisme a fêté les 40 ans de cette compétition.

10. La paroisse Notre-Dame de Lourdes organisait un marché de Noël "en fête", les 7 et 8 décembre.

11. Le Club des Entrepreneuses de Chaville proposait un marché des créatrices, le 30 novembre, sur la place du Marché. L'occasion de remplir sa hotte de Noël !

12. L'exposition de l'ARCHE (Association de Recherche sur Chaville, son Histoire et ses Environs) présentait l'histoire du quartier de l'Ursine, du 19 au 29 novembre, à l'Atrium.

13. Inauguration de la nouvelle agence du Crédit Agricole Chaville-Viroflay, au Puits-sans-Vin, le 29 novembre.

14. Cérémonie d'hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie, le 5 décembre, au cimetière de Chaville.

10

10

9

12

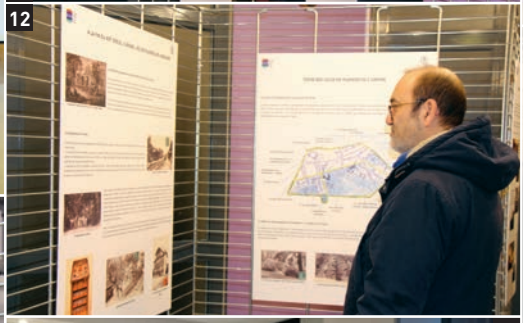
12

14

11

11

13

Plus de photos sur www.ville-chaville.fr et facebook.com/chaville

Point Info Droit

> Permanences en mairie

Les prises de rendez-vous se font sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne") ou au 01 41 15 40 00.

- **Notaire :** LE 3e JEUDI DE CHAQUE MOIS, DE 8H30 À 10H30, sur rdv et LE 3e MARDI DU MOIS, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Conciliateur de justice (résolution amiable des litiges) :** MERCREDI, DE 8H30 À 11H30, sur rdv
- **Écrivain public :** MERCREDI, DE 14H À 16H, sur rdv
- **Assistance à l'usage du numérique :** LE 3e MARDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine :** SAMEDIS 11 ET 25 JANVIER ET 8 FÉVRIER (DROIT DU TRAVAIL), DE 9H À 12H
- **Juriste en droit de la famille et du travail :** LES 2e ET 4e MARDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **ADAVIP 92 (Association d'aide aux victimes d'infraction pénale) :** LES 1er ET 3e JEUDIS DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv
- **UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) :** SAMEDIS 4 JANVIER ET 8 FÉVRIER, DE 10H À 11H30, sur rdv
- **ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) :** LE 2e LUNDI DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **UNLI (Union nationale des locataires indépendants) :** LE 1er LUNDI DU MOIS, DE 10H À 12H, sur rdv
- **URBANIS :** LE 3e VENDREDI DU MOIS, DE 9H À 12H, sans rdv
- **ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat) :** LE 2e VENDREDI DU MOIS, DE 13H30 À 16H30, sur rdv au 0 800 10 10 21 (numéro vert)
- **Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (association AT92) :** permanence téléphonique. Prise de contact auprès du Point Info Droit
- **UDAF (médiation familiale) :** LES 2e ET 4e JEUDIS DU MOIS, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Expert-comptable et commissaire aux comptes :** MARDIS 7 JANVIER ET 4 FÉVRIER, DE 14H À 17H, sur rdv
- **Médiateur de la ville (pour les litiges entre la Ville et les administrés) :** TOUS LES 1ers MERCREDIS DU MOIS, DE 10H À 12H, sans rdv

Rens. au 01 41 15 40 42 ou par courriel a.brossollet@ville-chaville.fr

> Permanences téléphoniques de notaires

La Chambre des Notaires des Hauts-de-Seine assurera une permanence téléphonique gratuite JEUDIS 9 ET 23 JANVIER, 6 ET 27 FÉVRIER, ENTRE 10H ET 12H, au 01 41 10 27 80.

Inscription préalable sur http://notaires92.fr/fr

> Permanences juridiques

Permanences juridiques gratuites dans tous les domaines, assurées à la faculté de droit Paris 5, à Malakoff.

Renseignements et prise de rdv au 01 76 53 45 04 ou par courriel cliniquejuridique@droit.parisdescartes.fr

SOUTIEN AUX USAGES NUMÉRIQUES

Afin de lutter plus efficacement contre la fracture numérique, la Ville organise chaque mois une nouvelle permanence destinée à accompagner les Chavillois dans l'utilisation de l'outil informatique et d'Internet.

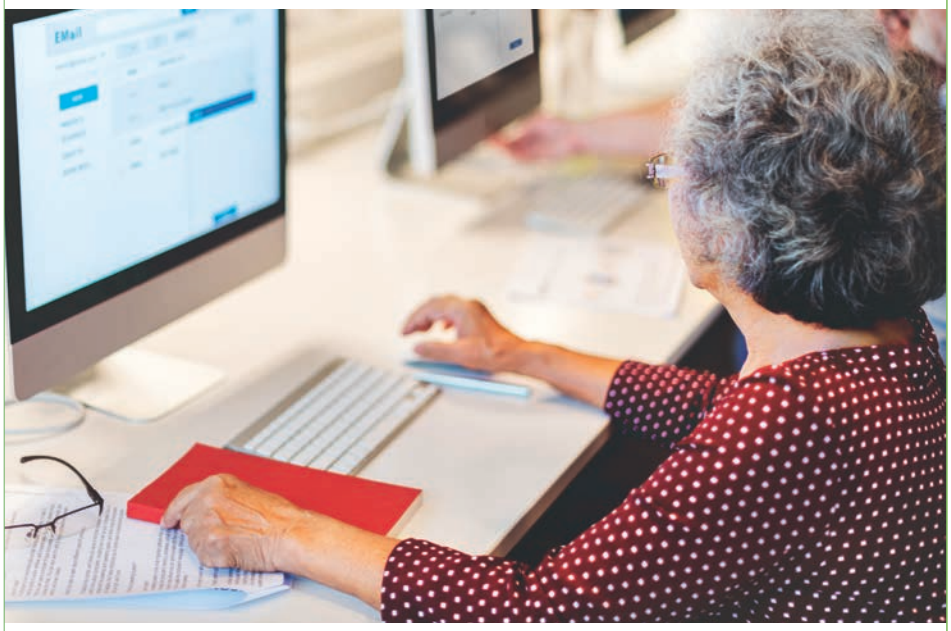

© ISTOCK

Faute d'un ordinateur, d'une connexion Internet ou simplement par manque de compétences informatiques de base, de nombreux usagers se retrouvent aujourd'hui pénalisés pour communiquer en ligne ou pour effectuer des démarches administratives dématérialisées, de plus en plus courantes.

Face à ce constat, le Point Info Droit de la mairie propose désormais, chaque 3e mardi du mois, une permanence de soutien aux usages numériques.

Nouvel environnement

Animée par le Chavillois Louis Arrivet, ancien directeur informatique, cette permanence s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés pour installer ou utiliser un ordinateur, un smartphone ou Internet au quotidien.

"Dans un environnement où le numérique devient omniprésent, de nombreuses personnes se retrouvent aujourd'hui perdues, qu'il s'agisse du particulier à qui l'on impose désormais de plus en plus de démarches en ligne, comme de la PME qui doit s'équiper en logiciels pour sa comptabilité, sa facturation, ou assurer la sécurité de ses données", souligne l'ingénieur informatique, convaincu de la nécessité de mieux accompagner les usagers à ce nouvel environnement.

"Parfois, il s'agit juste de les aider à se familiariser avec ce support technique par un travail de vulgarisation qui permet bien souvent de lever leur appréhension."

Conseil, accompagnement et formation

Outre un travail de sensibilisation et d'accompagnement des usagers dans la réalisation de leurs démarches administratives auprès des organismes publics (impôts, CAF...) ou de fournisseurs de services (gaz, électricité, opérateurs télécom...), Louis Arrivet propose également son aide à l'installation de supports techniques.

Enfin, il peut être de bon conseil pour l'acquisition d'un ordinateur ou d'une tablette, sans compter ses qualités de pédagogue pour aider les Chavillois à utiliser un appareil photo numérique ou à faire leurs premiers pas sur les réseaux sociaux ou dans le Cloud. ▮

Permanence sur rendez-vous, chaque 3e mardi du mois, de 14h à 17h. Prise de rendez-vous au 01 41 15 40 00 ou sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne").

LA MODIFICATION N° 3 DU PLU REÇOIT **UN AVIS FAVORABLE**

Suite à l'enquête publique organisée du 19 septembre au 11 octobre, le commissaire enquêteur s'est prononcé sans réserves en faveur du projet de modification n° 3 du Plan Local d'Urbanisme. Explications.

Une étape majeure a été franchie dans l'adoption du projet de modification n° 3 du PLU avec l'avis favorable, et sans réserve, émis par le commissaire enquêteur.

Pour rappel, ce projet de modification a pour objectif de mieux traduire les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) en termes de préservation des aspects architecturaux, paysagers et environnementaux des quartiers résidentiels et d'éviter leur dénaturation.

Cette évolution s'inscrit également dans une volonté de mieux protéger les espaces verts et naturels, tout en permettant la mise en œuvre d'opérations de renouvellement urbain et le respect des 25 % de logements sociaux fixés par la loi SRU à l'horizon 2025.

Sens de l'intérêt général

Dans les conclusions de son rapport, remis en novembre à GPSO, collectivité compétente en la matière, celui-ci note "que le projet va dans le sens de l'intérêt général et que les évolutions proposées constituent des adaptations nécessaires à l'urbanisation de la ville et permettent de mieux protéger les quartiers pavillonnaires de leur densification".

Il souligne également que les modifications avancées permettent "de satisfaire aux objectifs de la loi SRU, de répondre aux besoins des seniors en matière d'offre de logements adaptés et de dynamiser le tissu commercial du centre ville".

Impact positif sur l'environnement

Le commissaire enquêteur souligne par ailleurs l'impact positif de la modification sur l'environnement par "un renforcement des protections des espaces verts, la limitation des constructions en cœurs d'îlots", en particulier en limitant l'emprise au sol des constructions à 200 m^2.

Des mesures qui, associées à "l'actualisation des règles de stationnement conformément aux recommandations du PDUIF (Plan de déplacements urbains en Île-de-France), sont de nature à améliorer la préservation de l'environnement".

Enfin, il considère dans son rapport que la proposition de GPSO et de la Ville d'engager un diagnostic architectural, paysager, environnemental et foncier doit permettre "d'amplifier la valorisation des éléments naturels, de paysage et du patrimoine bâti". Convaincu de l'intérêt de la démarche, il recommande dans ses conclusions que ce diagnostic, ainsi que le projet de Plan Climat Air Énergie Territorial, puissent "enrichir le rapport de présentation du PLU lors d'une prochaine modification ou lors de l'élaboration du PLUI".

Approuvée lors du Conseil territorial de GPSO du 18 décembre 2019, la modification n° 3 du PLU sera opposable une fois les modalités de publication effectuées.

UN NOUVEAU MOBILIER URBAIN
L'ESPACE PUBLIC EN HARMONIE

Au 1er janvier 2020 a pris effet le nouveau contrat de mobilier urbain publicitaire* de six villes de Grand Paris Seine Ouest avec la société Decaux, pour une durée de 15 ans. Ces nouveaux équipements à haut niveau de service rendent la ville plus accueillante, confortable et accessible, en harmonie avec le paysage urbain. Ils répondent également à de hautes exigences en matière environnementale.

Ce nouveau contrat de mobilier urbain s'inscrit dans le cadre de la réglementation locale de la publicité adoptée par l'intercommunalité (RPLi) au cours du 1er trimestre 2019. Il porte sur le design, l'installation, l'entretien, l'exploitation et la maintenance d'une offre de mobiliers urbains serviciels : abribus, sanitaires, mobiliers urbains d'information et d'affichage libre, journaux électroniques d'informations, colonne d'affichage culturel – dite colonne Morris, mâts porte-affiches et panneaux d'information numérique.

Un renouvellement en cours

L'ensemble du mobilier urbain actuel va être progressivement renouvelé à Chaville durant les mois à venir. D'ores et déjà, une colonne Morris a trouvé sa place dans le square de l'Église, permettant ainsi d'annoncer les événements culturels de la Ville.
Avec des designs signés Sir Norman Foster, Philip Cox, Ora-Ito, Martin Szekely ou JC Decaux selon les équipements, ces nouveaux mobiliers urbains, sobres, élégants et personnalisés aux couleurs de la Ville, s'intégreront harmonieusement avec l'environnement urbain.

Un territoire digital

Les villes de Chaville, d'Issy-les-Moulineaux et de Vanves bénéficient de mobiliers urbains digitaux de dernière génération (19 en tout). Ces derniers offrent une visibilité optimale tant à l'information municipale et culturelle qu'à la publicité, grâce à leurs écrans LCD 86 pouces full HD. Dès avril, à Chaville, trois panneaux digitaux, installés le long de l'avenue Roger Salengro, permettront une communication en temps réel avec des contenus dynamiques, permettant une créativité sans limites pour le plus grand bénéfice de la Ville et de l'information des citoyens. Plus proche, plus réactive et plus flexible, la communication digitale permet des messages contextualisés et diffusés en temps réel. Les abribus, quant à eux, seront équipés de ports USB permettant ainsi aux Chavillois de rester connectés sans interruption. L'Ouest parisien devient ainsi le territoire le plus digital de France.

Une haute exigence en matière environnementale

Des solutions innovantes et des matériaux éco-conçus maîtrisent l'impact environnemental des mobiliers et limitent les consommations d'eau et d'énergie. En effet, selon les principes de l'économie circulaire, les mobiliers ont été reconditionnés à neuf. L'utilisation de la technologie LED – qui permet d'optimiser les performances énergétiques des mobiliers – alliée à la modulation de l'intensité lumineuse, réduit les consommations jusqu'à 60 %. De plus, le choix de matériaux nobles et recyclables tels que l'acier, l'aluminium et le verre, garantit une qualité optimale durant plusieurs années. Enfin, l'entretien des abribus sera toujours réalisé à l'eau de pluie, avec des produits respectueux de l'environnement.

** Pour enrichir l'expérience de la ville et améliorer la vie des citadins, le mobilier urbain et ses services innovants sont entièrement financés par la publicité qui participe à l'animation des espaces urbains, tout en s'intégrant naturellement dans la ville.*

POUR EMBELLIR ET ANIMER
AVEC L'ENVIRONNEMENT URBAIN

Abri destiné au public
équipé de port USB
Design Philip Cox

Mobilier urbain d'information
avec plan de Chaville (2 m²)
Design Philip Cox

Journal électronique
d'informations
Design JC Decaux

Mât porte-affiches
Design Martin Szekely

Mobilier destiné à l'information
administrative, associative et culturelle
Design Ora-Ito

Mobilier urbain
d'information numérique
Design JC Decaux

Mobilier urbain
d'information (8 m²)
Design JC Decaux

Mât de mise en valeur
du patrimoine économique
Design JC Decaux

AVEC LE SIGEIF LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE SE DÉPLOIE À CHAVILLE

Afin d'encourager le développement de voitures propres sur son territoire, la Ville de Chaville se dote de bornes de recharge pour véhicules électriques, en collaboration avec GPSO et le Sigeif. Présentation.

Cent mille, c'est le nombre estimé de véhicules électriques que comptera l'Île-de-France en 2022*. Réduction des gaz à effet de serre et des nuisances sonores, amélioration de la qualité de l'air, la mobilité électrique est en effet promise à un bel avenir.

Afin de répondre aux besoins grandissants de ce type de déplacement propre, Grand Paris Seine Ouest a fait appel au Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France (Sigeif) pour l'installation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Un déploiement rapide, une recharge adaptée

La première IRVE a ainsi été mise en place à Chaville courant décembre, au niveau du 705, avenue Roger Salengro. Une deuxième sera implantée, avant le printemps, au 28, rue Anatole France.

Des emplacements qui ne doivent rien au hasard : il s'agit en effet d'anciennes stations Autolib'. L'arrêt brutal de ce service, à l'été 2018, a conduit à une réflexion sur le déploiement de bornes de recharge et la concrétisation rapide du projet sur le territoire de GPSO.

Quant aux caractéristiques techniques, elles ont été adaptées au contexte local et aux besoins des déplacements urbains. Alors qu'une station Autolib' était équipée d'une recharge lente de 3 à 7 kVA (en courant alternatif), nécessitant plusieurs heures de charge, chaque nouvelle borne comporte deux points de charge d'une puissance de 22kVA. Un véhicule électrique peut désormais récupérer 100 km d'autonomie en 40 minutes !

Une opération financée par le Sigeif

Le service "clé en main" proposé par le Sigeif comprend à la fois l'installation, l'entretien et l'exploitation de ces infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Une opération pour laquelle la Ville de Chaville ne débourse pas un centime, l'ensemble des coûts étant pris en charge par le Syndicat d'énergie.

D'autres IRVE sont en cours de déploiement dans les communes membres de GPSO. L'objectif : créer un maillage territorial, complet et cohérent, permettant le développement de la mobilité électrique à court terme.

Le service de recharge du Sigeif est mis gratuitement à la disposition des utilisateurs jusqu'à la fin du 1er trimestre. Profitez-en !

** Au 30 septembre 2019, ce chiffre était de 52 207 (source : Sigeif / Avère France).*

ÉLÉGANCE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE À L'HÔTEL DE VILLE

Vous l'avez sûrement remarqué : un beau sapin en bois, tout de guirlandes lumineuses vêtu, vous accueille dans le hall de la mairie depuis le mois de décembre. Une réalisation "faite maison", selon les principes du développement durable, que vous pouvez admirer jusque fin janvier.

Afin de s'inscrire dans une démarche plus vertueuse sur le plan environnemental, l'hôtel de ville a décidé de déroger à la tradition du sapin de Noël naturel, au profit d'un magnifique sapin en bois, décoré de guirlandes en leds de couleur unie.

Conçu intégralement par les menuisiers des Services techniques, à partir de bois de récupération, cet arbre de Noël, tout en sobriété énergétique et en élégance, s'inscrit en parfaite harmonie avec les matériaux et les teintes du nouvel espace d'accueil.

Un arbre visible jusqu'à la fin du mois mais pensé pour durer de longues années et présentant un bilan carbone proche de zéro.

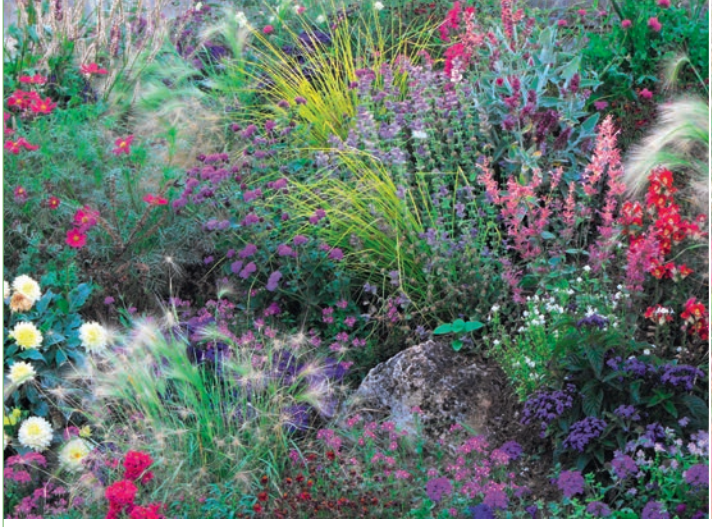

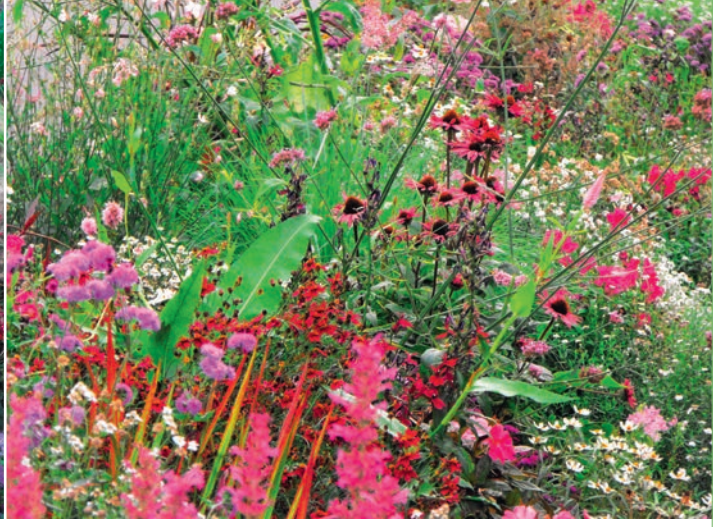

CHAVILLE CONFORTE SA 3e FLEUR

Le jury du concours régional des Villes et Villages Fleuris a renouvelé le label "3 fleurs" pour la commune et distingué son jardinier en chef, Nelson Palacin.

Habituée au tableau d'honneur depuis 2004, Chaville s'est une nouvelle fois distinguée en décrochant le label "3 fleurs", au concours régional des Villes et Villages Fleuris 2019, dont le prix lui a été remis le 9 décembre dernier au Conseil régional d'Île-de-France.

Pour Chaville et les jardiniers du service Parcs et Jardins de la Ville à GPSO, la reconduction de ce label constitue la juste récompense du travail mené au quotidien depuis de nombreuses années.

"Le renouvellement de ce label 3 fleurs est une réelle fierté. Il illustre les efforts constants réalisés en faveur de l'embellissement de la ville selon une approche esthétique, paysagère et botanique caractéristique, efforts qui s'inscrivent dans une démarche vertueuse et respectueuse de l'environnement. C'est aussi le sens de l'arrêté récemment pris par la Ville pour interdire l'épandage de produits phytosanitaires chimiques de jardinage, dangereux pour la santé des hommes et de la nature *[voir encadré ci-dessous, ndlr]*", souligne Marie-Odile Grandchamp, maire adjointe déléguée à l'Environnement et au Développement durable.

Le Prix du jardinier

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Nelson Palacin, le responsable du service Parcs et Jardins de Chaville à GPSO, s'est vu décerner, à l'issue du concours, le Prix du jardinier 2019.

© CLT PARIS IDF / CEDRIC HELSLY

"Ce titre, que je partage avec toute l'équipe des jardiniers de Chaville, est une belle reconnaissance par nos pairs du travail accompli au service du cadre de vie chavillois, afin de donner une véritable identité aux espaces publics paysagers de la ville", souligne Nelson Palacin.

LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES INTERDITS À CHAVILLE

La Ville de Chaville vient de franchir un nouveau cap dans la préservation de la santé humaine et de la nature. Désormais, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite sur l'ensemble de la commune.

Rappelons que, depuis 2016, dans toutes les villes de Grand Paris Seine Ouest, dont Chaville, l'entretien de l'espace public est effectué selon le principe "zéro pesticide".

Dans un souci de cohérence, "l'interdiction d'utiliser des produits phytopharmaceutiques pour lutter contre les organismes considérés comme nuisibles", prise par l'arrêté municipal n° AR01_019_0463 signé par le maire fin novembre, concerne donc l'ensemble du territoire : l'entretien des jardins et des espaces verts (par des entreprises, des particuliers, des bailleurs privés ou sociaux), l'entretien des voies ferrées et leurs abords (par la SNCF), ainsi que l'entretien des routes départementales et communales.

À noter : depuis le 2 janvier 2019, l'achat, l'utilisation et le stockage des pesticides de synthèse, comme le glyphosate, sont strictement prohibés pour les particuliers. Si, néanmoins, vous possédiez encore de tels produits, vous pouvez vous en débarrasser à la déchèterie ou en magasins spécialisés.

Pour les seniors

> Point Info Seniors

MARDIS 7 JANVIER ET 3 MARS DE 9H30 À 10H30, au Pôle seniors (1085, avenue Roger Salengro).
Rens. : 01 41 15 96 20.

> Cercle d'amitié de Chaville

- **MARDI 7 JANVIER, À 14H30 :** galette et spectacle de tango, à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents ; 10 € pour les non-adhérents.
- **JEUDI 23 JANVIER :** exposition Toulouse-Lautrec au Grand Palais. Nombre de places limité. Contactez l'association pour l'horaire et les tarifs.
- **MARDI 4 FÉVRIER, À 14H30 :** conférence sur les plus beaux opéras du monde, à l'Atrium. Gratuit pour les adhérents ; 5 € pour les non-adhérents.
- **JEUDI 7 FÉVRIER, À 14H15 :** visite du palais de la Sorbonne. Nombre limité. Tarifs : 15 € pour les adhérents ; 20 € pour les non-adhérents.

Rens. : 06 09 75 11 18 ou 06 80 32 31 74.
Plus d'infos sur https://sites.google.com/site/cercleamitiechaville

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

- **VENDREDI 24 JANVIER :** petite marche dans Chaville.
- **JEUDI 30 JANVIER :** visite guidée de la Grande Écurie et de la Galerie des Carrosses à Versailles.

Rens. : 01 75 32 32 65,
par courriel cmac@dbmail.com

> Villa Beausoleil

Rens. : service Animations au 01 40 92 10 00.
Plus d'infos sur www.vbchaville.fr
(redirection vers une page Facebook)

> Pass Navigo

Depuis le 1er novembre 2019, grâce à Navigo Senior, les personnes de plus de 62 ans résidant en Île-de-France peuvent se déplacer à moitié prix dans la région. Une mesure financée par Île-de-France Mobilités.
Plus d'infos sur les conditions d'obtention sur www.iledefrance.fr

© ISTOCK

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE UNE OFFRE ADAPTÉE ET DE QUALITÉ

Solution au maintien à domicile, le portage de repas se renforce en ce début d'année : renouvellement du marché de "Saveurs & Vie" et intervention d'une diététicienne pour un meilleur suivi nutritionnel des seniors.

Parmi le panel de services mis en place par la Ville pour faciliter la vie quotidienne des personnes âgées, le portage de repas constitue l'une des prestations les plus appréciées et les plus utilisées.
Véritable dispositif en faveur du maintien à domicile des plus fragiles ou service ponctuel pour les personnes rencontrant des difficultés passagères, le portage de repas s'adapte à la situation de chacun.
Élaborés par l'entreprise Saveurs & Vie, dont le partenariat avec la Ville vient d'être renouvelé, les menus proposés aux 60 ans et plus tiennent compte, aussi bien des régimes spécifiques suivis par certains bénéficiaires (menus sans sel ou sans sucre ajouté, allergies...), que des goûts de chacun pour que manger reste un plaisir.
Chaque repas se compose d'une entrée, d'un plat et d'un dessert, livrés le jour même en semaine et le vendredi pour le week-end.

Équilibre et goût

Pour améliorer le suivi nutritionnel des seniors ayant opté pour le portage de repas, une diététicienne interviendra dès ce début d'année au domicile des seniors. Financée dans le cadre d'un appel à projet lancé par la Conférence des financeurs, cette action contribuera à améliorer la santé des seniors par la réalisation de bilans nutritionnels réguliers.
Ceux-ci sont destinés, notamment, à prévenir les risques de dénutrition et à mieux adapter les menus en fonction des pathologies.
Cette mesure s'accompagnera de la mise en place d'une application "C diet", permettant aux aidants familiaux, ainsi qu'aux intervenants du Pôle Seniors, de communiquer avec la diététicienne sur les questions d'alimentation. ▮

Rens. : Pôle Seniors au 01 41 15 96 20.

BROCANTE 2020 LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Et si vous donniez une seconde vie aux objets qui vous encombrent ou dont vous n'avez plus l'usage, en les proposant à la vente lors de la prochaine brocante de Chaville, organisée le 29 mars avenue Roger Salengro ?
Pour participer, rien de plus simple ! Il vous suffit de retenir votre stand entre le 6 janvier et le 6 mars. Les inscriptions sont réservées en priorité aux Chavillois et aux habitants de Grand Paris Seine Ouest.
Pour vous inscrire, venez retirer le dossier à l'accueil de la mairie ou téléchargez-le sur www.ville-chaville.fr ▮
Rens. : 01 41 15 47 95 ou 01 41 15 40 68.

LA MÉDIATION UNE SOLUTION EFFICACE POUR DÉPASSER LES CONFLITS FAMILIAUX

Le Point d'Accès au Droit de Chaville propose une permanence de médiation familiale pour apaiser les tensions et renouer le dialogue.

© ISTOCK

Quand la communication devient difficile voire impossible au sein des familles, l'intervention d'un tiers, formé pour résoudre les conflits, peut s'avérer bénéfique et éviter le recours à la justice. C'est tout l'enjeu de la permanence de médiation familiale proposée par le Point d'Accès au Droit. Assurée par Sophie Dargnies, professionnelle diplômée d'État, membre de l'Union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine (UDAF), cette permanence s'adresse aussi bien aux conjoints en désaccord, aux parents rencontrant des difficultés de dialogue avec leurs enfants, qu'aux beaux-parents ou aux grands-parents.

Être entendu par l'autre

Le rôle de la médiatrice consiste à aider les familles à lever les blocages, dénouer les situations et trouver des accords. "La médiation s'organise à travers plusieurs entretiens d'une durée d'une heure et demie à deux heures. Le point de départ des échanges est souvent d'ordre concret. Dans le cas des séparations, par exemple, la résidence des enfants, les vacances, les relations avec les grands-parents, les activités extra-scolaires, la participation financière... Ces rencontres donnent la possibilité à chacun d'exprimer ses difficultés et ses attentes, et d'être entendu par l'autre", souligne Sophie Dargnies. Une fois le contact renoué, l'objectif peut être d'établir un protocole d'entente destiné à être présenté, puis homologué par le Juge aux Affaires Familiales. Ce dernier peut d'ailleurs aussi, de lui-même, proposer une médiation pour apaiser la tension entre les deux parties.

Permanence chaque jeudi, de 14h à 17h, sur rendez-vous. Prise de rendez-vous au 01 41 15 40 00 ou sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"). D'autres créneaux de rendez-vous sont possibles en appelant Mme Dargnies au 06 52 09 60 98.

TOUT CHAVILLE... EN QUELQUES CLICS !

Vous venez d'arriver à Chaville et vous souhaitez géolocaliser les écoles maternelles de la commune ou vous cherchez les coordonnées d'une pharmacie ? Vous êtes à la recherche d'une boulangerie ouverte le dimanche ? Vous n'avez pas envie de cuisiner et vous vous demandez quel food truck est présent ce soir sur la place du Marché ?

L'annuaire de la Ville : un outil unique

Les réponses à toutes ces questions, et bien d'autres, se trouvent sur le site de la Ville ! Un outil unique, simple et efficace, est à votre disposition : l'annuaire en ligne. Associations sportives et culturelles, professionnels de santé, lieux de culte, patrimoine, services publics... chaque entrée est répertoriée par thématique (20 au total) et sous-thématique, afin d'affiner au mieux votre recherche. L'annuaire des commerces et entreprises y est également référencé. **À noter :** l'ensemble des "fiches" est consultable sur une cartographie.
Afin d'actualiser cette base de données, qui comprend plus de 800 occurrences, vous pouvez aussi signaler tout changement au service Communication de la mairie au moyen du formulaire en ligne dénommé "Demande de modification". Réactivité et précision sont au service de votre information !

Rendez-vous sur www.ville-chaville.fr, rubrique "Les plus demandés" sur la page d'accueil.

En bref

> Dimanche en jeux

Venez (re)découvrir les jeux de société, seul(e), en famille ou entre amis. Ambiance conviviale garantie ! De 7 à 99 ans. Entrée libre.
DIMANCHES 12 JANVIER ET 2 FÉVRIER, DE 14H À 17H, à l'espace Mozaïk (3, parvis des Écoles)
Rens. : nicole@bucquet.com

> Vacances Jeunesse d'Hiver

Pendant les vacances d'Hiver, le service Jeunesse accueillera vos enfants et ados du lundi 10 au vendredi 21 février.
Vous avez **DU LUNDI 13 JANVIER AU SAMEDI 1er FÉVRIER** pour les inscrire à un panel d'activités variées.
Rendez-vous sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Services en ligne"), sur le Portail famille ou au guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté en mairie (pour les personnes ne disposant pas d'accès à Internet).
Rens. : 01 41 15 47 21
ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Don du sang

La prochaine collecte de sang, organisée par l'Établissement français du sang en partenariat avec la Ville de Chaville, aura lieu **LUNDI 17 FÉVRIER, DE 15H À 20H,** en mairie.
Rens. : 01 41 15 47 95.

CANTATE POUR LOU VON SALOMÉ L'INTELLIGENCE FAITE FEMME

Après avoir fait le bonheur des festivaliers d'Avignon puis celui du public parisien, la pièce *Cantate pour Lou von Salomé* sera donnée à l'Atrium le 25 janvier. Bérengère Dautun[1], qui l'a écrite et la joue en compagnie de Sylvia Roux[2], partage sa fascination pour cette femme hors du commun.

Qui est Lou von Salomé ?

Elle naît en 1861 dans une famille de la noblesse russe. Son père meurt rapidement, sa mère est dépassée par les événements, si bien qu'elle cherche très vite à exister par elle-même. Et elle y arrive par son intelligence qui fascine tous ceux qu'elle approche. Elle vivra de son écriture et deviendra la première femme psychanalyste en se formant auprès de Freud. Quelle créatrice, quel esprit, quelle âme ! Elle avait tout ! C'est aussi un formidable exemple d'émancipation de la femme.

Comment trace-t-elle son chemin ?

Elle fait des rencontres. Dans chacune, elle voit un moyen de grandir, de s'accomplir, d'aller plus loin : le pasteur Gillot, Paul Rée, Frédéric Nietzsche, le professeur Andreas... Et Rilke.

Avec lui, elle s'accomplit physiquement et vit des années de fusion passionnelle. C'est elle qui le baptise "Rainer" Maria Rilke, qui le révèle à lui-même, qui lui fait prendre conscience qu'il est un magnifique poète.

Comment la faites-vous vivre sur scène ?

Nous la faisons vivre à deux : Sylvia est Lou dans sa jeunesse et son éclat, moi je suis la Lou de toujours et je joue tous les autres personnages.

Le décor est très simple : une malle, deux chaises et un magnifique cheval de manège. Il y a aussi un grand drap blanc sur lequel sont projetées les images qui aident à situer ce que l'on vit et qui l'on est.

Quel accueil la pièce a-t-elle reçu ?

Les gens sont fascinés par l'immense beauté du texte, par la brillance visuelle du décor. Ce que je cherche, c'est que la beauté du monde parvienne. Et je ne suis pas idéaliste en disant cela, je le vis tous les jours et j'y arrive.

[1] *Sociétaire honoraire de la Comédie Française où elle est restée 33 ans*

[2] *Directrice du Studio Hébertot à Paris*

Samedi 25 janvier, à 20h45, à l'Atrium
Réservations : 01 47 09 70 75.
Une rencontre de l'Atelier aura lieu à l'issue de la pièce entre le public et les deux comédiennes. Elle sera animée par Pierre-Olivier Scotto.

RETROUVER LE SENS DU BIEN COMMUN

Auteur du livre *Maison commune - De la démarche intercommunale à la construction européenne* paru en novembre 2019 (Éditions de l'Aube), Denis Badré est depuis longtemps actif et bien connu sur la scène publique locale.

Ce polytechnicien qui fut haut fonctionnaire, maire de Ville-d'Avray, conseiller départemental et sénateur a en particulier accompagné la dynamique de Grand Paris Seine Ouest (GPSO), "l'une des intercommunalités les plus intégrées, qui représente une réussite exceptionnelle".

La Maison commune, "une aspiration profonde de l'Homme"

À partir de cette expérience nourrie sur le terrain, il soutient dans son livre le parallèle entre les démarches intercommunales et la construction européenne, en particulier sur les questions de gouvernance, de financement, de définition des compétences.

Et de défendre l'idée de "Maison commune" qui peut s'appliquer à toutes les échelles de territoire : la commune et la nation bien sûr, mais aussi l'Europe, comme l'appelait de ses vœux en 1985 Mikhaïl Gorbatchev.

Denis Badré est convaincu que "cette notion de Maison commune correspond à une aspiration profonde de l'Homme à aller vers l'autre, à travailler avec son voisin, à ne pas s'enfermer dans ses frontières."

Invité du Café du Forum le 1er février, il développera cette idée à l'aune de l'actualité nationale et internationale, et donnera sa lecture de l'engagement politique aujourd'hui, dans lequel le spirituel doit l'emporter sur le matériel.

Samedi 1er février, à 15h, à l'Atrium. Entrée libre.
Rens. : 01 41 15 47 40.

LES PRODUCTEURS PAYSANS À L'HONNEUR

Les 16 et 17 novembre, la 12e édition du Marché du Village d'automne accueillait une vingtaine de producteurs paysans et les fruits de leur travail qui fleuraient bon le terroir et le respect de la nature. Tandis que les amateurs de fromage, foie gras, miel ou charcuterie dégustaient (avec modération pour les spécialités alcoolisées...) des produits de qualité sur la place du Marché, les plus jeunes approchaient les animaux de la ferme, se promenaient en calèche avec leurs parents ou découvraient les chiens de troupeau dans les jardins de l'hôtel de ville. Les associations locales étaient une nouvelle fois de la partie : le Rotary Club de Chaville mettait à l'épreuve les Chavillois avec son jeu du panier et Vivre à Chaville proposait une soirée œnologie sur les vins du Beaujolais.

Plus de photos sur www.ville-chaville.fr et facebook.com/chaville

CONSERVATOIRE UN DÉBUT

Le conservatoire de Chaville-Ville-d'Avray est un promoteur de la musique classique mais pas un sanctuaire, ainsi que le montre le programme éclectique de ce début d'année. Ouvert sur la Ville et sur d'autres univers, il s'est rapproché d'acteurs culturels locaux pour proposer à ses élèves, comme au public, de nouvelles expériences artistiques au contact de professionnels animés par une même exigence de qualité.

VIVE LA VIE ! FUSIONNE LES ARTS

En partenariat avec le conservatoire, l'Atrium accueille le 1er février la compagnie Interface qui a la particularité de fusionner les arts de la danse, du théâtre et de la musique et de présenter ses spectacles dans de nombreux pays.

Dans *Vive la vie !*, elle fait revivre les évolutions du mode de vie familial et des modes de penser dans la société paysanne du XXe et du début du XXIe siècle, sous l'effet du progrès technique et de la modernité, depuis l'électricité jusqu'aux nouvelles technologies.

"Avec le conservatoire, dont le directeur est toujours ouvert à de nouvelles idées, nous nous retrouvons régulièrement sur des projets communs", explique Hervé Meudic, directeur de l'Atrium. "En l'occurrence, nous l'avons mis en relation avec cette compagnie suisse que nous connaissons bien pour l'avoir déjà reçue à l'Atrium et la voir chaque année à Avignon. Elle est inventive, humaniste et extrêmement dynamique, comme l'indique le nom du spectacle."

Professionnels et amateurs associés

Pour cette fresque, les artistes professionnels de la compagnie sont associés à un groupe d'élèves du conservatoire et d'adultes d'Accords Majeurs. Les rencontres et les répétitions ont commencé en octobre.

"C'est pour eux une expérience artistique extraordinaire. Le contact avec des professionnels ne peut que tirer leur pratique vers le haut", se réjouit Cédric Perrier, directeur du conservatoire, qui envisage déjà de donner une suite à cette collaboration. "Avoir des artistes prêts à travailler, à répéter et à se produire avec des non professionnels est une vraie chance."

La chorégraphie, les chants et la musique, les mots et le jeu des comédiens : tout concourt à faire de *Vive la vie !* un spectacle atypique, optimiste et motivant, tant pour ceux qui sont sur scène que pour les spectateurs.

Tarifs : de 15 à 30 €
Samedi 1er février, à 20h45, à l'Atrium.
Réservations : 01 47 09 70 75.

D'ANNÉE PAS SI CLASSIQUE

LA FLÛTE JAZZ EN CLASSE ET EN SCÈNE

Yann Cléry est un phénomène. Impossible de l'enfermer dans une case. Acteur, danseur, chanteur, rappeur, flûtiste, compositeur, arrangeur, auteur... ce Parisien d'origine guyanaise est un artiste complet qui vient de sortir un album solo, *Motozot*, qui aime partager la scène avec d'autres musiciens et qui s'intéresse à tout. Y compris aux jeunes et à la transmission. Tirant profit de ses talents multiples, la MJC - 25 de la Vallée et le conservatoire l'ont invité en février pour une série de rencontres autour du jazz avec le public chavillois.

"Nous sommes partenaires du conservatoire depuis plusieurs années déjà, avec l'idée d'essayer de trouver des ponts entre musique savante et musiques actuelles", fait valoir Rémy Ardaillon, directeur de la MJC. "Nous avons des propositions différentes mais il y a des croisements envisageables, des possibilités de travailler ensemble, notamment sur l'esthétique jazz, à l'exemple de ce projet pour lequel nous mettons nos locaux à disposition."

© CYRIL GABBERO

Masterclass, conférence, concert

Dans la continuité des ateliers d'improvisation et d'ouverture aux différentes cultures proposés chaque année par le conservatoire, Yann Cléry animera les 4, 25 et 28 février des "masterclass" à l'intention des élèves flûtistes du 2e et 3e cycle et de tous les musiciens de l'atelier jazz. L'occasion pour eux à la fois de découvrir le registre de la flûte jazz et de travailler leur technique d'improvisation.

En complément, il tiendra le 29 février devant un public élargi à tous les volontaires une conférence sur la flûte traversière dans l'univers du jazz. Longtemps cantonné à la musique classique, cet instrument à vent a fait maintenant sa place dans le jazz, en y apportant des sonorités nouvelles que Yann Cléry exploite avec le Rashaan Quartet. Ce groupe est né de sa volonté de faire revivre le répertoire jazz du label Blue Note (*Round Midnight* de Thelonious Monk ou *Song for my Father* de Horace Silver par exemple) en le réinterprétant à la flûte traversière.

Ils se produiront ensemble le 29 février dans un concert qui promet d'être énergique et enjoué. Les élèves ayant suivi les masterclass de Yann Cléry valoriseront leur travail en première partie de soirée.

Samedi 29 février, à la MJC – 25 de la Vallée.

- **À 17h : conférence "La flûte dans le jazz"**
- **À 20h30 : concert des élèves**
- **À 21h : concert Yann Cléry et son ensemble Rashaan Quartet**

Entrée libre, sur réservation.

SUR UN AIR DE VALSE

© ISTOCK

Le célèbre concert du Nouvel An à Vienne consacre chaque 1er janvier la musique légère et tourbillonnante de la famille Strauss. Toutes proportions gardées, le conservatoire a eu envie de lancer la nouvelle année dans ce même esprit festif, d'inviter Vienne à Chaville, avec un concert symphonique placé sous le signe de la valse.

Valse des Fleurs de Tchaïkovski, *Marche de Radetzky* de Johann Strauss père, *Tritsch-Tratsch-Polka* et *Le Beau Danube bleu* de Johann Strauss fils, *Danse hongroise* de Brahms, *Valse n° 2* de Chostakovitch, *Ma vie est amour et joie* de Joseph Strauss... : ces grands "tubes" du répertoire seront interprétés par les quelque 70 musiciens de l'orchestre d'Accords Majeurs, partenaire historique et privilégié du conservatoire.

Tarifs : 12 € et 5 € (adhérents Accords Majeurs, enfants moins de 12 ans). Gratuit pour les élèves des conservatoires de GPSO.
Dimanche 26 janvier, à 16h, à l'Atrium.
Réservations au 01 46 29 51 63.

DU SOLEIL EN HIVER

Porteuses d'une musique métissée et généreuse, Flavia Coelho et Anissa Bensalah enflammeront chacune leur tour la scène du 25 de la Vallée le 24 janvier. Avec un point commun : des gènes brésiliens.

La programmation musicale de la MJC est ouverte sur le monde, comme le montre à nouveau la double affiche proposée le 24 janvier. Pour oublier les frimas de l'hiver, le public est invité à un voyage ensoleillé en compagnie de deux artistes nées très tôt à la musique.

Brésilienne d'origine, Flavia Coelho pratique la samba au sein de plusieurs ensembles, avant d'avoir un coup de foudre pour Paris où elle s'installe en 2006. Le succès vient en chantant.

Consécration avec l'Olympia qu'elle remplit, avec les tournées, en Europe, en Afrique, au Canada, d'où elle ramène des sons, des couleurs, des envies différentes. Ces horizons lointains ont nourri son nouvel et 4e album, *DNA*. L'album d'une chanteuse qui a atteint la plénitude de son talent. En s'exprimant toujours en portugais.

Un mélange d'influences

Le portugais est également la langue maternelle d'Anissa Bensalah, qu'elle utilise dans ses chansons en alternance avec l'arabe, sa langue paternelle, et le français, devenu sa langue du quotidien.

Entre Haïti où elle voit le jour, le Sénégal où elle s'imprègne de la culture locale, le Liban où elle apprend le chant, Paris où elle étudie la musique, elle se forge une identité musicale particulière. "Je suis métisse et nomade, je ne peux

© JULIE DONA - ELLE DUB VISUALS

pas dissocier ça de la musique que je fais." Toutes les influences reçues se fondent aujourd'hui dans l'album *Sovaj*, "un espace de liberté où tout est permis". **À noter :** lors du passage d'Anissa Bensalah à Chaville, une action culturelle a été mise en place avec la chanteuse au collège Jean Moulin.

Tarifs : de 12 à 18 €
Vendredi 24 janvier, à 20h30, au 25 de la Vallée.
Rens. : 01 47 50 23 93.
Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

REGARDS CROISÉS SUR LE DON ET LA GREFFE DU VIVANT

Sur les 5805 greffes d'organes réalisées en 2018, 561 l'ont été grâce au donneur vivant. Pour promouvoir cette option thérapeutique peu connue, Cathy Brun donneuse d'un rein et le docteur Isabelle Pipien, membre des Comités d'Experts Donneur Vivant à l'Agence de la Biomédecine, éclaireront cette pratique singulière et échangeront avec le public du Café du Forum.

Lucas, 20 ans, vit avec un seul rein depuis sa première année. Une greffe s'impose et ses deux parents sont donneurs compatibles. En dépassant ses peurs et son sentiment de culpabilité, sa mère Cathy décide, en conscience, d'être donneuse.

Une aventure intime comme un acte d'amour qui offre la vie pour une deuxième fois. Cette "mère-veilleuse" retracera son chemin initiatique dans son livre *Une Part de soi*.

Un don encadré par la loi de bioéthique

À ses côtés, le docteur Isabelle Pipien replacera son témoignage dans le contexte des besoins d'organes en France. Comment répond-on à la problématique éthique ? Comment s'organiser pour garantir le respect de chacun ? Quels sont les bénéfices pour le receveur et les risques pour le donneur ?

Le donneur vivant est un donneur optimal. Un prélèvement dans le cadre d'une

© ISTOCK

programmation réglée permet de maîtriser l'évaluation des risques. Médecin et donneur seront au diapason pour parler de ce don vital.

Samedi 29 février, à 15h, à l'Atrium.
Entrée libre.
Rens. : 01 41 15 47 40.

CHAVILLE EN BD 2019
QUEL FESTIVAL DE BULLES !

Pour sa 4e édition, le festival Chaville en BD a tenu toutes ses promesses : une affluence record de 4 000 visiteurs sous le parrainage de Loustal, grand nom de la BD française, un invité d'honneur, Sobral, créateur des *Légendaires* dont les aventures sont suivies par des millions de passionnés, des bédéphiles de tous âges plongés dans leur lecture et attendant patiemment pour une dédicace de leur auteur préféré, des scénaristes et dessinateurs échangeant avec les amateurs de 9e art dans une ambiance chaleureuse, sans oublier les gagnants du Concours des Petites Bulles récompensés de leur créativité ! Une chose est sûre : ce rendez-vous incontournable, organisé les 30 novembre et 1er décembre par la médiathèque, en partenariat avec l'association BD'Essonne, a trouvé son public !

Plus de photos sur www.ville-chaville.fr et facebook.com/chaville

En bref

> Chaville labellisée Terre de Jeux 2024 !

La Ville de Chaville fait partie des 500 premières communes à avoir obtenu le label "Terre de Jeux 2024". Créé par le comité d'organisation des JO de Paris 2024, ce label, inédit, permet aux collectivités de participer activement à la dynamique de ce grand événement.
Les objectifs : célébrer ensemble les émotions du sport et des Jeux, mettre plus de sport dans la vie des Français, animer et faire grandir la communauté Paris 2024.
L'aventure olympique et paralympique commence...
Plus d'infos sur https://terredejeux.paris2024.org

> Bougez pour votre santé !

Pour la 5e année consécutive, Chavil' Gym est signataire de la Convention Sport Santé lancée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Ce contrat vise à subventionner la pratique sportive pour les personnes en ALD (affection de longue durée), hypertension, obésité, jusqu'à 180 €.
Plus d'infos sur http://chaville.gym.free.fr

> Cross départemental

Le Championnat départemental de cross-country rassemblera les athlètes parisiens et alto-séquanais, **DIMANCHE 12 JANVIER**, sur le parcours du cross de Chaville, parc de la Mare Adam. Départs entre 10h et 14h45.
Plus d'infos sur http://cda92.athle.org

> Séminaire de Kali Pekiti Tirsia

L'association K2MTS (Kali & Krav Maga Training School) organise le premier séminaire européen Île-de-France de Kali Pekiti Tirsia, **DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 MARS**, au complexe sportif Marcel Bec à Meudon.
Art martial philippin, le Kali Pekiti Tirsia est fondé sur le principe de défense offensive contre les attaques à arme tranchante, d'impact ou à mains nues.
Plus d'infos et inscriptions sur www.facebook.com/events/2428888560563517/

> Vacances d'Hiver : stages des clubs sportifs

Retrouvez toutes les infos sur les stages sportifs proposés par les associations chavilloises pendant les vacances d'Hiver sur www.ville-chaville.fr, rubrique "Actualités".

CHAVIROC S'OUVRE DE NOUVELLES VOIES

Lauréat du budget participatif 2019, le projet d'extension du mur d'escalade du gymnase Léo Lagrange a été finalisé en octobre dernier. De quoi offrir à l'association Chaviroc de meilleures conditions de pratique.

À la tête de l'association Chaviroc depuis deux ans, Adriaan Daem ne peut que se réjouir du résultat en contemplant les nouvelles installations du mur d'escalade du gymnase Léo Lagrange.
"Avec ces nouveaux aménagements qui ont été réalisés par les Services techniques, les grimpeurs vont pouvoir évoluer sur des modules mieux adaptés à la pratique de l'escalade et s'exercer sur des voies plus facilement modifiables par nos trois enseignants", souligne le dirigeant.

Le "levier" du budget participatif

Sélectionnée par les habitants parmi les projets retenus dans le cadre du premier budget participatif, l'extension du mur d'escalade a notamment consisté à installer de part et d'autre des panneaux centraux, déjà aménagés, de nouvelles structures bois permettant de supporter de nouvelles prises et de créer de nouveaux modules et murs en dévers.
"Autrefois, les prises étaient directement vissées sur le mur en béton. Résultats, le mur était glissant et, surtout, la modification des voies d'escalade n'était pas possible. L'objectif était d'avoir un mur uniforme sur toute sa longueur de la même qualité que celui du milieu", explique Adriaan Daem pour qui le budget participatif a joué un véritable rôle de levier.
"Sans le budget participatif et l'adhésion des Chavillois au projet, cette extension n'aurait pas pu voir le jour. Désormais, nous allons pouvoir offrir de meilleures conditions de pratique et de sécurité à nos adhérents et développer notre activité."

Un club de passionnés

Créée en 2001, l'association Chaviroc regroupe aujourd'hui près de 120 membres passionnés d'escalade, dont une bonne cinquantaine d'enfants qui viennent s'entraîner tous les lundis et jeudis soir. Des sorties sont également organisées en extérieur, à Fontainebleau par exemple, au printemps.
"C'est un club familial et convivial où se mélangent sans problème les débutants et les grimpeurs plus confirmés, ces derniers faisant d'ailleurs souvent preuve de bienveillance à l'égard des novices", insiste le président du Club.
Une entente essentielle dans un sport où le grimpeur doit pouvoir avoir toute confiance en la personne qui l'assure au sol en cas de chute.
Plus d'infos sur www.chaviroc.com

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR L'ENFANT EN PHASE D'APPRENTISSAGE

En ce début d'année, le Réseau des Parents organise deux conférences gratuites sur les troubles de l'apprentissage et les mécanismes de l'attention chez l'enfant. Présentation.

Sources de difficultés de communication, d'intégration scolaire et sociale, les troubles de l'apprentissage peuvent avoir d'importantes répercussions sur le vécu de l'enfant, ainsi que sur le vécu familial.
Afin d'aider les familles à mieux faire face à ces difficultés, le Réseau des Parents organise le 24 janvier une conférence spécifique sur les troubles de l'apprentissage.
Animée par Aurélie Balan, celle-ci aura notamment pour but de donner aux parents des clés pour identifier les éventuels troubles dont souffre leur enfant et leur présenter les différentes méthodes existantes.

Stimuler et consolider l'attention

Une seconde conférence, prévue le 25 février et animée également par Aurélie Balan, portera sur les outils permettant de développer l'attention et la concentration chez l'enfant.
L'objectif sera notamment d'expliquer aux familles les mécanismes de l'attention, la manière de la stimuler et de la consolider. Il s'agira également de mieux faire connaître les liens de l'attention avec le corps, les émotions, les apprentissages et la relation à l'autre.

- **Les troubles de l'apprentissage, quelle pédagogie pour quel problème :** vendredi 24 janvier, de 20h à 22h, salle polyvalente Paul Bert (1, parvis des Écoles).
- **Comment aider votre enfant à être attentif et à se concentrer :** mardi 25 février, de 20h à 22h, à l'hôtel de ville.

Conférences gratuites.
Inscription sur https://reseaudesparents.org

© ISTOCK

PLUS SEREIN POUR MIEUX ÉDUQUER

Afin de prévenir les risques de "burn-out" chez les parents, le Réseau des Parents propose un parcours de cinq ateliers autour de la méthode Vittoz, tous les lundis de 20h30 à 22h30, du 24 février au 23 mars, salle Agnès Meurice (50, rue Alexis Maneyrol).
Tarif : 40 €. Inscription sur https://reseaudesparents.org

PAJEMPLOI + SIMPLIFIE LES DÉMARCHES DE GARDE DU JEUNE ENFANT À DOMICILE

Mis en place depuis 2019, le nouveau service "Pajemploi +" a pour but d'améliorer et de sécuriser le règlement des salaires des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et des gardes à domicile et de simplifier les démarches du parent employeur.

Un nouveau mode de calcul

Le principe : grâce à ce nouveau dispositif, les familles n'ont plus besoin d'avancer les aides versées par la Caisse d'allocations familiales, comme cela se fait déjà pour les crèches.
Lors de la déclaration mensuelle du salarié(e), à réaliser entre le 25 et le 5 du mois, Pajemploi calcule directement les droits au complément de libre choix de mode de garde de l'employeur et ne prélève que le reste à charge sur le compte de l'employeur. De son côté, le salarié(e) perçoit son salaire dans les 48 heures suivant la déclaration.
Autre avantage non négligeable pour les employeurs : Pajemploi transmet directement aux impôts les éléments nécessaires au calcul du prélèvement à la source des salariés. Enfin, pour ces derniers, Pajemploi assure une garantie de rémunération en cas de défaut de paiement de l'employeur.

Plus d'infos sur www.pajemploi.urssaf.fr

En bref

> Inscriptions pour la rentrée scolaire

Les inscriptions scolaires pour l'année 2020-2021 se poursuivent **JUSQU'AU VENDREDI 31 JANVIER.** Vous êtes concernés si votre enfant "fait ses débuts" en petite section de maternelle ou s'il entre "chez les grands" en CP à l'école élémentaire.
À noter : depuis la rentrée 2019, l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans.
Plus d'infos sur www.ville-chaville.fr ou au 01 41 15 40 00.

> Vacances d'Hiver

- **Dans les accueils de loisirs**

Vous avez **DU LUNDI 6 AU SAMEDI 18 JANVIER** pour inscrire vos enfants aux accueils de loisirs pendant les vacances d'Hiver (du 10 au 21 février). Rendez-vous sur le portail famille http://famille-chaville.fr ou, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, directement en mairie auprès du guichet de l'Accueil Familles-Citoyenneté.
Inscriptions dans la limite des places disponibles.
Rens. : 01 41 15 40 00.

- **À la MJC de la Vallée**

DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 FÉVRIER : stages et accueil au Pôle ludique pour les 3-5 ans et les 6-10 ans. Une journée complète sera proposée aux 6-10 ans.
Plus d'infos et inscriptions auprès de la MJC.
Rens. : 01 47 50 23 93.

En bref

> L'actualité de la Croix-Rouge de Chaville

- Formation aux premiers secours : SAMEDI 11 JANVIER
  Renseignements et inscriptions : psc1chaville@gmail.com
- Permanences : MERCREDIS 15 JANVIER ET 19 FÉVRIER, DE 19H À 21H. Accueil et orientation des personnes en difficulté, mais aussi prise d'informations, dépôt de vêtements...

7, avenue Roger Salengro

> Scrabble

- Simultané mondial : SAMEDI 11 JANVIER
- Championnat de France, qualification Vermeils 2 : SAMEDI 25 JANVIER
- Tournoi au profit de la FRC Neurodon : SAMEDI 1er FÉVRIER

Salle Huguette Fradet (50, rue Alexis Maneyrol).
Rens. : christian.pifo@noos.fr

> Les rendez-vous des polyglottes

Organisés par l'association Amitiés Internationales et Jumelages de Chaville

- Café Polyglotte : JEUDI 16 JANVIER, À 19H, dans le Caf' de la MJC et JEUDI 6 FÉVRIER, À 19H, à la cafétéria de l'Atrium
- Café Duo : MERCREDIS 22 JANVIER ET 26 FÉVRIER, À 19H, au Café du Théâtre (840, avenue Roger Salengro)

Rens. : 01 47 09 54 80
ou par courriel www.chavillejumelage.com

> Stages de yoga

Organisés par l'Atelier du mouvement, dans la salle polyvalente Paul Bert (1, parvis des Écoles)
SAMEDIS 25 JANVIER ET 29 FÉVRIER, DE 15H À 18H30.
Renseignements et inscriptions au 06 85 78 79 74 et sur https://www.feldenkrais-magdalenawitter.com/

> Recherche de bénévoles

L'Association Visite des Malades en Établissement Hospitalier (VMEH) recherche des bénévoles désireux de soutenir les malades pour "écouter, dialoguer, réconforter, divertir".
Rens. : Myriam de la Touanne au 06 81 66 43 52.

> Do you speak English ?

L'association SimplEnglish recherche des élèves pour son groupe destiné aux élèves de 6e, qui ont peu pratiqué l'anglais.
MERCREDI, DE 15H À 16H, salle Agnès Meurice (50, rue Alexis Maneyrol).
Rens. : Katherine Murray au 07 77 05 56 74, par courriel simplenglishfrance@gmail.com

©VERONIQUE CHESNEL

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES INSTALLENT UNE ANTENNE SUR SÈVRES CHAVILLE ET VILLE-D'AVRAY

L'arrivée sur le territoire de l'association va permettre de compléter et renforcer les actions déjà existantes en matière de lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées.

Depuis plus de 70 ans, Les Petits Frères des Pauvres, association reconnue d'utilité publique, non confessionnelle et apolitique, mobilise ses équipes de bénévoles pour soutenir et accompagner les personnes âgées souffrant d'isolement et de solitude, avec une priorité donnée aux plus démunis.
Ses actions ont pour objectif de "leur permettre de vieillir le plus sereinement possible, dans l'échange et le partage, de reprendre goût à la vie et de faire partie du monde qui les entoure".
Absente, jusqu'à il y a peu, de Chaville, l'association a décidé d'ouvrir en septembre dernier une antenne sur Sèvres, Chaville et Ville-d'Avray, baptisée "Sèvres Seine Ouest".
Cette implantation fait notamment suite à la réalisation d'un diagnostic faisant ressortir l'existence sur ce territoire d'une importante population de personnes âgées vivant seules.
Ainsi, à Chaville par exemple, l'étude a montré que près d'une personne âgée de 80 ans et plus sur deux vit seule, tout comme un quart des 65-79 ans.

L'intervention des Petits Frères des Pauvres sur Chaville s'inscrira en complémentarité des actions déjà développées en direction des seniors par les associations comme le Secours Catholique, le Secours Populaire et la Conférence Saint-Vincent de Paul, ainsi que par le Pôle Seniors de la Ville qui, en décembre dernier, a choisi de lui reverser l'intégralité des sommes perçues lors du quiz intergénérationnel.

Nouveaux bénévoles

Pour pouvoir développer son action sur le territoire, l'antenne Sèvres Seine Ouest recherche aujourd'hui de nouveaux bénévoles. "Notre ambition est de constituer un réseau d'une dizaine de bénévoles d'ici fin 2020 pour accompagner un nombre équivalent de personnes âgées lors de visites à domicile ou de sorties", souligne Valentina Auricchio, la coordinatrice de l'antenne Sèvres Seine Ouest.

Rens. : équipe Sèvres Seine Ouest, Chantal au 06 52 5814 65 ou Valentina au 07 76 06 05 77, par courriel sevres.seineouest@petitsfreresdespauvres.fr

LOTO DU ROTARY CLUB DE CHAVILLE

Le Rotary Club de Chaville organise son loto annuel, samedi 1er février de 18h à 22h, à l'Atrium. Les bénéfices de cet événement seront reversés au profit d'une association caritative locale. Buvette et restauration en place. Venez passer un moment convivial, tout en faisant preuve de générosité !

ESCAPE GAME À LA POURSUITE DU DIAMANT DE CHAVILLE

Après le succès des deux premières éditions, Monkey Kwest revient en ce début d'année avec une nouvelle aventure à jouer en famille ou entre amis.

Vous avez aimé partir à la recherche de l'anneau de pouvoir l'an passé ? Vous adorerez cette année vous lancer à la poursuite du diamant de Chaville !
À partir du 8 janvier, deux mystérieux vans seront installés sur la place du Marché. La rumeur prétend que Nico Larsin y aurait caché le célèbre diamant du Grand Dauphin, fils de Louis XIV. Celui-ci aurait été volé en 1763 au château de Chaville. 350 ans plus tard, le trésor serait-il de retour à Chaville ? À vous de tenter de percer le mystère en pénétrant dans la maison de Nico.
Mais attention, vous n'aurez que 40 minutes pour fouiller, trouver des indices et déchiffrer les énigmes disséminées dans ce décor mystérieux... et mettre enfin la main sur ce diamant autour duquel bien des légendes de Chaville se sont construites.

Une aventure pour toute la famille

Pour ce jeu d'évasion grandeur nature, à réaliser en groupe de deux à six joueurs, vos meilleurs alliés seront la logique et la coopération en équipe. Et, comme lors des précédents escape game mobiles proposés à Chaville, les enfants auront un rôle crucial à jouer. "Les plus jeunes sont souvent meilleurs que leurs parents, car ils pensent différemment !" soulignent Jacques d'Estaintot et Romain Guény, les créateurs de Monkey Kwest.
À noter que les équipes, déjà venues en 2018 sur le parvis de l'Atrium, disposeront d'un avantage, l'énigme étant globalement la même... Mais attention toutefois aux fausses pistes !

Du mercredi 8 janvier au samedi 1er mars, les soirs et week-ends
Place du Marché
Pour tous, à partir de 6 ans
Tarif : 11,50 € par joueur
Réservez votre partie sur le site https://monkeykwest.com/chaville
Rens. : 06 11 28 45 36 ou 06 70 96 38 99.

CALMEZ VOTRE ESPRIT AVEC ARYA MANJUSHRI

Besoin de vous détendre et d'atteindre le calme mental ? L'association de méditation Arya Manjushri vous initie à la technique de réduction du stress basée sur la pleine conscience.
Deux nouveaux cours sont proposés le mardi, de 11h30 à 12h45, à l'Atrium (salle Tchaïkovski) et le jeudi, de 19h15 à 20h30, salle polyvalente de l'école Paul Bert.

Rens. : 06 51 37 08 81 ou par courriel aryamanjushri.asso@yahoo.com
Plus d'infos sur https://arya-manjushri.weebly.com

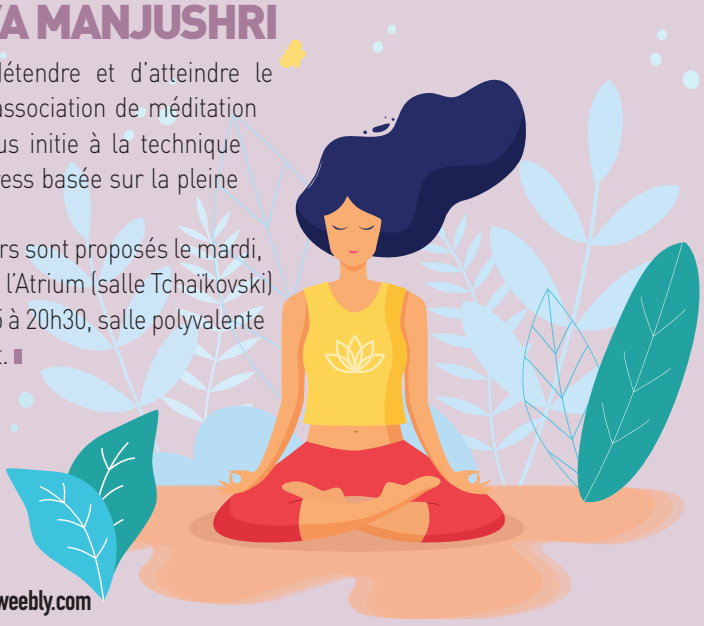

© ISTOCK

L'agenda de la MJC

> Soirée jeux

- VENDREDI 24 JANVIER, À 20H30 : cap sur l'Asie !
- VENDREDI 7 FÉVRIER, À 20H30 : retro gaming. "Back to basics" : pour la 3e année, le Pôle ludique ressort ses manettes, écrans et pixels pour vous proposer une soirée jeux vidéo aux allures "vintage".

Entrée libre

> Stage gym

Les intervenants du Pass Gym vous proposent des séances spécifiques pendant les vacances d'Hiver, en fitness ou en bien-être. L'occasion d'approfondir votre pratique ou de faire de nouvelles découvertes.
DU LUNDI 10 AU VENDREDI 14 FÉVRIER.
Plus d'infos et inscriptions auprès de la MJC.

MJC de la Vallée - 25, rue des Fontaines Marivel
Rens. : 01 47 50 23 93.
Plus d'infos sur www.mjcdelavallee.fr

ALAIN K IMMOBILIER DES EXPERTS
POUR VOTRE PROJET D'ACHAT OU DE VENTE

Créée en 2019, Alain K Immobilier est une agence immobilière indépendante spécialisée dans les transactions immobilières de maisons et appartements sur Chaville, Sèvres, Viroflay et ses environs.
Adaptée aux nouveaux usages, l'agence a opté pour une vitrine exclusivement dématérialisée, avec une présentation complète des biens proposés à la vente ou à la location sur son site Internet et relayé via de nombreux annonceurs immobiliers en ligne (Se loger, Logic-Immo, Acheter-Louer, Belles demeures, Meilleurs Agents, Google, Pages Jaunes...) ainsi que sur les réseaux sociaux.

19 ans d'expérience

Cette offre digitale lui permet en contrepartie de proposer des honoraires compétitifs et attractifs de 3 % à 2 % TTC et de se consacrer pleinement à l'accompagnement de ses clients dans leur projet immobilier : estimation gratuite à domicile en 48 heures, visites, comptes rendus, diagnostics*, négociation des offres entre acquéreurs et vendeurs, suivi et accompagnement chez le notaire pour le compromis de vente et acte définitif.
Composée de son fondateur Alain Cavagna et de Vanessa Arzoumanian (agent commercial), tous deux Chavillois depuis plus de 20 ans, l'équipe d'Alain K Immobilier présente une expérience professionnelle cumulée de 19 ans dans le secteur de l'immobilier sur les Hauts-de-Seine. Deux experts réactifs et à votre écoute qui se font fort de dénicher pour vous les meilleures offres. ▮

* *Diagnostics offerts*
(voir conditions avec l'agence)

Rens. : 06 18 70 97 23
ou par courriel contact@alainkimmobilier.com
Plus d'infos sur www.alainkimmobilier.com

En bref

> Odozen déménage

Le studio de coaching sportif Odozen a déménagé en fin d'année. Retrouvez-le désormais au 2058, avenue Roger Salengro.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 22h, le samedi de 9h à 18h, et le dimanche de 9h à 14h.
Rens. : 06 59 90 28 83.

> Nouvelle agence bancaire

Le Crédit Agricole a récemment ouvert une agence bancaire au Puits-sans-Vin.
1580, avenue Roger Salengro
Rens. : 01 41 15 83 10.

> Changement de cordonnier

La cordonnerie Durus a récemment changé de propriétaire. Rebaptisée L'atelier A., elle est désormais dirigée par Aurélien Malandain, qui saura redonner une seconde jeunesse à vos chaussures préférées.
1068, avenue Roger Salengro
Ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30, le samedi, de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h.
Renseignements : 01 47 50 83 42.

CRAQUEZ POUR LES FRENCH BISCUIT !

Quoi de plus délicieux qu'un petit gâteau individuel agrémenté de messages personnalisés ? C'est, depuis deux ans, le concept développé par les deux amies d'enfance, Coline Delmas-Werner et Alix de la Bastide, avec Le French Biscuit, désormais fabriqué à Chaville dans un laboratoire flambant neuf.
"L'idée était de retrouver l'esprit de ces biscuits qui se vendaient autrefois avec des mots imprimés dessus." Ne restait plus aux deux complices qu'à revisiter la recette en y associant des saveurs originales (citron pavot, châtaigne, beurre pointe de sel, tout choco...).

Des messages à personnaliser à l'envie

Destinés aux particuliers comme aux entreprises, leurs petits biscuits font aujourd'hui fureur. Un succès conforté l'été dernier par le prix Épicure d'argent, dans la catégorie biscuit.
La recette du succès ? L'utilisation de produits de qualité 100 % français issus des meilleurs terroirs (beurre d'Isigny Sainte-Mère, farine des Moulins de Versailles, Cacao Barry) et des messages originaux pour les accompagner en toutes occasions (anniversaire, remerciement, déclaration d'amour, pensées positives...) ou à personnaliser à l'envie.
De véritables petites madeleines de Proust, concentrées de saveur et de bonne humeur, à commander en ligne, et à retrouver également dans plusieurs boutiques dont Les Idées Claires à Chaville. ▮
Plus d'infos sur www.lefrenchbiscuit.fr

LE CAMTAR DÉBARQUE À CHAVILLE

La famille food truck s'agrandit en ce début d'année avec l'arrivée sur la place du Marché du Camtar, tous les jeudis de 17h30 à 21h. Derrière les fourneaux de leur rutilant camion vert, Anthony et Alexsander. Deux restaurateurs bien décidés à régaler les palais chavillois, mais aussi et surtout à réconcilier les adeptes du végétarisme et les amateurs de viande.

Flexitarien

Favorables au flexitarisme*, ces passionnés de street food proposent une cuisine du monde, revisitée à la sauce française et reposant sur une bonne dose de légumes de saison, de préférence locale, et de viande de qualité.

"Nous souhaitons redonner son plein sens au régime omnivore, aux côtés des régimes végétarien ou encore vegan, en proposant des recettes de burgers maison, en mettant à l'honneur nos bons produits français !" soulignent les deux compères.

Au menu, des plats aussi originaux dans leur nom que dans leur composition à l'image du "Noël de Molly", burger mêlant galette de patates douces au thym, pousses d'épinard et coleslaw citronné ou bien de "La recherche du Dahu", composé de bœuf haché, raclette de Savoie, oignons caramélisés, pickles, salade iceberg et crème ciboulette... À vous de choisir ! ▮

* *Mode de consommation alimentaire qui consiste à manger moins de viande et à choisir des produits de saison plus qualitatifs*

Tous les jeudis, de 17h30 à 21h, sur la place du Marché.
Plus d'infos sur www.lecamtar.fr et www.facebook.com/lecamtar

L'actu du marché

> Repartez avec votre galette

LES SAMEDIS 11 ET DIMANCHE 12 JANVIER, DE 9H30 À 12H30, rendez-vous au marché pour tenter de gagner avec une galette des rois offerte par les commerçants du marché, à l'occasion de L'Épiphanie.

> Des crêpes, à la bonne heure !

Pour fêter la chandeleur, l'Association des Commerçants du Marché de Chaville vous offre des crêpes sucrées sur la place du Marché, **DIMANCHE 2 FÉVRIER, DE 9H30 À 12H30** (dans la limite des stocks disponibles). Venez vous régaler !

LE SAVOIR-FAIRE DES ARTISANS CHAVILLOIS À NOUVEAU RÉCOMPENSÉ

Et de deux ! Déjà présents parmi les lauréats 2019, le chef pâtissier des Chocolatiers, Christian Vautier, et la céramiste Lisa Maïofiss figurent à nouveau parmi la liste 2020 des 65 artisans alto-séquanais labellisés "Artisan du Tourisme".

Créée par le Département et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine, ce label vise à promouvoir les artisans de proximité auprès de la clientèle touristique et à faire découvrir les Hauts-de-Seine via le savoir-faire et le "savoir-recevoir" des entreprises artisanales du département.

Métiers d'art et de bouche

"Ce label, qui s'appuie sur une sélection pointue, constitue pour nous un vrai "plus". Il certifie que notre production est entièrement réalisée dans le département à partir de produits de qualité. C'est un vrai argument de vente !" se félicite Christine Vautier, la responsable des Chocolatiers dont le laboratoire est implanté sur Chaville et qui dispose aujourd'hui de trois boutiques sur les Hauts-de-Seine : à Sèvres, à Saint-Cloud et depuis peu à Montrouge.

Pour Lisa Maïofiss, installée dans son atelier-boutique Écart-Type de la rue Anatole France, c'est une belle reconnaissance de son travail d'artisan.

"Ce label nous offre une légitimité et une visibilité supplémentaire auprès de clients qui sont souvent à la recherche de gages de qualité." La créatrice y voit également un bon moyen d'élargir son réseau. "La cérémonie de remise du label permet de rencontrer et d'échanger avec de nombreux artisans du département. C'est une bonne façon de développer ses contacts et de tisser des liens", souligne Lisa Maïofiss, qui rêve aujourd'hui de l'organisation sur le département d'un grand salon réunissant l'ensemble des artisans des métiers d'art et de bouche labellisés. ▮

L'ACTUALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Parmi les sujets à l'ordre du jour du Conseil municipal du 9 décembre dernier, les élus ont été invités à délibérer sur l'autorisation d'ouverture des commerces le dimanche en 2020 et l'adhésion de la commune au Réseau des Acheteurs Hospitaliers pour la fourniture de denrées brutes destinées à la préparation des repas en crèche.

> Ouverture des commerces le dimanche

La loi n° 2015-9902 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite "Loi Macron", fixe notamment de nouvelles règles concernant le travail du dimanche, en particulier une extension des possibilités d'ouverture dominicale pour chaque commerce de détail.

Conformément aux dispositions du nouvel article L.3132-26 du Code du travail, le maire peut désormais autoriser jusqu'à 12 dimanches travaillés chaque année, contre cinq auparavant.

Après consultation des différentes enseignes ayant sollicité des dérogations au repos dominical les années précédentes, de l'ensemble des organisations d'employeurs et de salariés intéressés, ainsi que de l'association des Commerçants et Artisans de Chaville, la Ville souhaite fixer à 12 le nombre de dimanches travaillés pour 2020 : les 5 et 12 janvier, le 29 mars, les 21 et 28 juin, le 30 août, le 6 septembre, le 29 novembre et les 6, 13, 20 et 27 décembre.

Le choix des dates retenues a été établi par rapport aux périodes de soldes d'hiver, de soldes d'été, de rentrée scolaire, de la grande brocante annuelle de Chaville, de la Toussaint, ainsi que des fêtes de fin d'année.

Par 25 voix pour, 5 contre et une abstention, le Conseil municipal émet un avis favorable à l'ouverture des commerces de détail pour les 12 dimanches proposés en 2020.

> Adhésion au Réseau des Acheteurs Hospitaliers

Le Réseau des Acheteurs Hospitaliers (RESAH) est un groupement d'intérêt public qui a pour objet d'appuyer la recherche de performance des acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et social grâce à la mutualisation et la professionnalisation des achats et de la logistique qui leur est associée.

Afin de mieux répondre aux besoins des jeunes enfants accueillis au sein des crèches municipales, la collectivité a choisi de reprendre en régie directe la préparation des repas de la crèche des petits Chênes et du Multi-Accueil La Chaloupe à partir de janvier 2020.

Cette organisation permettra d'assurer des repas plus savoureux et plus qualitatifs au plan nutritionnel, en intégrant notamment des produits issus de l'agriculture biologique et de la filière locale, tout en maîtrisant le coût de la prestation.

C'est pourquoi, dans le cadre des marchés négociés par le RESAH, la Ville souhaite commander, directement auprès des fournisseurs, les denrées brutes destinées à la préparation des repas des Petits Chênes, des Noisetiers et du Multi-Accueil La Chaloupe.

Par 31 voix pour, le Conseil municipal décide d'adhérer au Réseau des Acheteurs Hospitaliers, pour un montant de 300 € par an et d'accéder à l'ensemble des lots proposés dans le cadre du marché pour un montant de 1 000 € par an, et autorise le maire à signer l'ensemble des actes faisant suite à cette adhésion. ▮

La prochaine séance du Conseil municipal aura lieu lundi 20 janvier à 19h30, dans les salons de l'hôtel de ville. Retrouvez l'ordre du jour, ainsi que le compte rendu des séances précédentes sur www.ville-chaville.fr (rubrique "Ville & Territoire / La mairie / Le Conseil municipal").

État civil septembre-octobre 2019

Naissances

Amira Al Mobaraki, Milhan Bouzelmat, Alaia Re, Auguste Legrand, Aïcha Benzeghiba, Alexis et Olivia Martel de Boissieu, Kevin Vihodet, Célian Sun, Amaury Tremont, Thibault Pires, Rafael Nistor, Lucie Kern, Mohaled Eladraoui, Rosemarie Motais de Narbonne, Louis Camier, Raphaël Lo Negro, Gabie N'diaye, Léna Servant, Thémis Freissinet Szopa, Rassim Lamrani, Ousmane Maiga, Aris Zobiri, Noah Perret, Côme Falcoz, Pharell Discazeaux Reyes, Blessing Ngandu Kaniki, Ignacy Kutyla, Rose Koane-Yane, Apolline Perez, Lina da Silva, Mathilde Bruyere, Camille Certain Montaru, Valentin le Huby Mainguet, Océane Thomas, Rayan El Fartoun, Félix Lorthiois, Thomas Bourdieu Gayme

Mariages

Pierre-Henri Brulin et Camille Naudin ; Nicolas Cauchie et Anne-Laure Lefebvre ; Aexandre Senotier et Hayette Kouskous ; Bruno Moricet et Angélique Benoit ; Christian Gallais et Lourdès Rubio ; Vincent Gaborieau et Fernanda Pauluci Guerreiro ; Ivan Blijdorp et Ilse Roman Hernandez ; Vignon Boumekpo et Abla Adjor ; Guillaume Crozier et Elodie Bonnet ; Wancheng Hou et Yanan Cao ; Matthieu Michel et Jenna Singer ; Abbas Hekmati et Naghmeh Tarjorman Porshkoh

Décès

Pargamilioglu Minas (juillet)

Irène Lacroix épouse Hénoux, Thierry Poincelin, Eliane VAN Robais épouse de Montety, Geneviève Berdaâ, Huguette Gié épouse Villette, Pierre Barbier, Jean Nouveau, Boghos Chidoyan, Hervé Leleu, Véronique Perrot épouse Villemont, Gaël Moris, Marie Georges époux Guérin, Eric Lorentz

RECENSEMENT 2020 VOTRE VOIX COMPTE !

Du 16 janvier au 22 février, la Ville organise avec l'Insee le recensement de la population. Une démarche obligatoire et citoyenne pour les 8 % d'habitants concernés. Explication.

Adlane Ait Djaoud, Latifa Aziri, Nafissa Jabbar, Nathalie Ribeiro et Julia Tartariello.

Destiné à déterminer la population officielle de la commune, le recensement a des impacts directs pour la collectivité et pour le mieux vivre de ses habitants.
Grâce aux données socio-économiques collectées, il permet notamment de mieux identifier les besoins de la Ville en matière d'équipements et de logements et d'adapter les décisions aux besoins de la population.
C'est pourquoi il est essentiel que les citoyens participent au recensement qui, faut-il le rappeler, constitue une démarche obligatoire pouvant, en cas de refus, donner lieu à une amende.

Recensement en ligne

La nouvelle campagne sera organisée du 16 janvier au 22 février et concernera 8 % des Chavillois. Les habitants tirés au sort par l'Insee seront prochainement informés par courrier du lancement de la démarche. Des affiches seront également apposées dans les halls des immeubles retenus.
L'opération sera réalisée par cinq agents recenseurs, recrutés par la Ville. Munis d'une carte officielle, ils se rendront au domicile des habitants pour leur remettre un code d'accès et un mot de passe afin d'effectuer directement la démarche en ligne sur le site Internet www.le-recensement-et-moi.fr.
À noter : ce mode de réponse plus rapide est aujourd'hui de plus en plus privilégié par les Chavillois. En 2019, ils étaient ainsi 76 % à opter pour le recensement dématérialisé contre 57,5 % en 2018.
Les personnes ne disposant pas d'Internet ou peu familiarisées avec les démarches en ligne pourront toutefois continuer de choisir la version papier. Un nouveau rendez-vous leur sera alors fixé par les agents recenseurs pour récupérer leurs documents.
Plus d'infos sur www.le-recensement-et-moi.fr

En bref

> Médailles de la famille

La médaille de la famille est une distinction honorifique pouvant être décernée par le Préfet, sous certaines conditions, aux personnes mariées, divorcées ou veuves ayant élevé au moins quatre enfants de la même fratrie. Une médaille est attribuée par famille.
Pour l'année 2020, la mère ou le père peut en faire la demande, **AVANT LE JEUDI 13 FÉVRIER,** auprès du service des Relations publiques, afin de constituer un dossier.
Sur rendez-vous.
À noter : les personnes âgées d'au moins 60 ans et titulaires de cette carte pourront effectuer une demande de Carte Améthyste (gratuité sur les réseaux RATP et SNCF banlieue), sans condition de ressources (ISF exclu).
Rens. : 01 41 15 40 68 ou 01 41 15 40 57.

ÉLECTIONS 2020 VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

À l'approche des élections municipales des 15 et 22 mars prochains, la Ville vous invite à vérifier votre situation électorale. En effet, suite à la mise en place du Répertoire Électoral Unique le 1er janvier 2019, plusieurs électeurs ont été radiés par erreur par l'Insee.
Pour vérifier votre inscription, rendez-vous sur le site www.service-public.fr rubrique "Papiers-Citoyenneté / Élections", puis remplissez le formulaire de situation électorale (nom, prénoms complets, sexe, commune de résidence, date de naissance...).
Si vous êtes bien inscrit, une page s'affichera avec vos informations, ainsi que le numéro et l'adresse du bureau de vote où vous devrez vous rendre pour voter.

Inscriptions jusqu'au 7 février minuit

Si ce n'est pas encore le cas, vous avez jusqu'au vendredi 7 février pour vous inscrire. Vous pouvez effectuer cette démarche directement en ligne en vous inscrivant sur www.service-public.fr ou via France Connect.
Lors de votre demande, vous devrez joindre une version numérisée d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité. Vous pouvez également vous inscrire en mairie.

© ISTOCK

À noter : si vous ne pouvez pas vous rendre au bureau de vote les jours de scrutin (vacances, travail...), renseignez-vous d'ores et déjà sur le vote par procuration.
Rens. : 01 41 15 40 00 et www.service-public.fr

RECYCLAGE LES DESSOUS DU TRI

Les fêtes de fin d'année sont souvent synonymes d'emballages de cadeaux à jeter : n'oubliez pas de trier ! Une démarche d'autant plus aisée que les consignes de tri ont été simplifiées dans les huit villes de GPSO.

Depuis le 1er octobre 2019, les consignes de tri sont simplifiées sur le territoire de Grand Paris Seine Ouest : tous les emballages, qu'ils soient en métal, carton, papier ou plastique, sont à déposer dans le bac jaune.
Pour répondre à cette nouvelle réglementation, les centres de tri du Syctom (agence métropolitaine qui traite et valorise les déchets ménagers) ont bénéficié de travaux.

Une fois triés, les matériaux sont compactés puis transportés vers des usines de recyclage. Ils sont, à ce moment-là, transformés en granulés, bobines ou plaques et sont utilisés pour fabriquer de nouveaux objets : des pots de yaourt sont transformés en cintres, des bidons de lessive deviennent des bancs publics... ■

En bref

> Permanence du conseiller énergie

Le conseiller énergie "FAIRE" de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de GPSO assure des permanences à Chaville.
Prochaines permanences : **VENDREDIS 10 JANVIER ET 14 FÉVRIER, DE 13H30 À 16H30,** à l'hôtel de ville (1456, avenue Roger Salengro).
Inscription obligatoire au 0 800 10 10 21 (numéro vert).

> Les ateliers emploi

Organisés par Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE)
- **DU 9 AU 17 JANVIER :** la Mission Locale Seine Ouest propose un programme gratuit orienté sur la découverte du monde professionnel et de l'immersion en entreprise avec le Réseau Étincelle et le groupe ACCOR, leader mondial de l'hôtellerie.
- **JEUDI 16 JANVIER, À 14H :** réalisations probantes. Travailler sur ses réussites et savoir les expliquer en entretien. Au Relais de Boulogne-Billancourt (20, rue d'Issy).
- **JEUDI 6 FÉVRIER :** forum emploi-formation. À l'espace Landowski de Boulogne-Billancourt (28, avenue André Morizet).
- **JEUDI 27 FÉVRIER, À 14H :** réseaux sociaux professionnels. Utiliser LinkedIn et les réseaux sociaux dans sa recherche d'emploi. Au Relais d'Issy-les-Moulineaux (89, rue du gouverneur Général Éboué).

Rens. : 01 55 95 04 07.
Plus d'infos sur www.seineouest-entreprise.com

ZOOM SUR LES DISPOSITIFS DE COLLECTE DES DÉCHETS

GPSO met à disposition de ses habitants de nombreux dispositifs pour collecter leurs déchets ménagers.
- **Des conteneurs à verre** sont disposés de manière très régulière sur les huit villes du territoire, accessibles à cinq minutes à pied de chaque logement.
- **Deux déchèteries fixes** sont accessibles aux habitants : l'une à Meudon, l'autre à Issy-les-Moulineaux.
- **Quatre déchèteries mobiles** permettent aux habitants de Boulogne-Billancourt, Vanves, Ville-d'Avray et Marnes-la-Coquette de déposer des encombrants, mobiliers, déchets verts, gravats, bois, ferraille, déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), déchets toxiques...
- **Donnez une seconde vie aux objets** (textiles, livres...) à la ressourcerie de Chaville ! Ouverte depuis le 4 septembre 2019, La P'tite Boutique, gérée par l'association Espaces et la Ville de Chaville, vous accueille au 1085, avenue Roger Salengro, les mardi, mercredi, vendredi et samedi.
- **Les habitants peuvent également déposer leurs déchets toxiques** dans les différents points de collecte prévus à cet effet répartis sur le territoire. ■

Consultez les cartographies interactives de ces dispositifs sur la plateforme opendata de GPSO https://data.seineouest.fr

LES POINTS DE COLLECTE DES SAPINS PRÈS DE CHEZ VOUS

Les fêtes de Noël sont passées, et avec elles les sapins se retrouvent à nouveau nus, sans décoration. Mais ce n'est pas une raison pour les jeter dans la nature et s'en débarrasser ! Jusqu'au 19 janvier, sur tout le territoire de GPSO des points de collecte sont prévus pour accueillir vos sapins et leur donner ainsi une seconde vie ! Cette collecte éphémère permet aux sapins naturels (non synthétiques, non floqués, et débarrassés de toute décoration) d'être compostés ou transformés en bois de chauffage. Ce dispositif permet à GPSO de lutter contre les dépôts sauvages, que la Police verte combat au quotidien.

Des Voisines de Confiance Près de Chez Vous !

50% réduction ou crédit d'impôt

SI services à la personne

TEL : 01 84 01 10 16

Agence sur Sèvres et communes voisines

MÉNAGE, REPASSAGE, VITRES, TERRASSES, JARDINAGE, BRICOLAGE, SENIORS, INCAPACITÉ TEMPORAIRE GARDE D'ENFANTS, ET SOUTIEN SCOLAIRE

Les Z à dom

Particuliers et professionnels

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL

7 avenue de l'Europe à Sèvres 92310

sevres@leszadom.fr • www.leszadom.fr

*valable uniquement pour les services aux particuliers régis par l'art. 199 sexdécies du CGI.

PFG

SERVICES FUNÉRAIRES

• ORGANISATION D'OBSÈQUES
• PRÉVOYANCE
• MONUMENTS

31 23 OBSÈQUES*

1366, av. Roger Salengro à CHAVILLE

01 47 50 50 66 - pfg.fr

* Appel gratuit depuis un poste fixe. Hab. 14.92.B.15

-50% SUR VOTRE 2ème PAIRE DE VERRES, SELON VOTRE CHOIX.

OPTISSIMOD

OPTICIEN - VISAGISTE - LENTILLES DE CONTACT

Depuis 1987 - Engagement solidaire

Marie-Claude Chevrolle, votre opticienne diplômée d'État, vous propose un suivi et contrôle de votre performance visuelle et la qualité garantie de vote équipement, avec les meilleurs fabricants de verres et de montures. **Agréé toutes mutuelles.**

ESSILOR optiswiss

LACOSTE Chloé EK EMMANUELLE KHANH PARIS Calvin Klein CAROLINE ABRAM PARIS PAUL & JOE

22, rue de Jouy 78220 VIROFLAY

Tél. 01 30 24 36 44 • www.optissimod-viroflay.monopticien.com

OLIVIER LE BOULANGER

ARTISAN DE TRADITION

1er Concours du meilleur Pain Bio des Hauts-de-Seine 2017

5ème Concours du meilleur Pain Bio de France 2017

Votre boulanger vous remercie de votre fidélité et vous présente ses meilleurs vœux pour 2020.

2ème Concours du meilleur Pain Bio des Hauts-de-Seine 2018

8ème Concours du meilleur Pain Bio de France 2018

1520 avenue Roger Salengro

92370 Chaville

Tél. 01 47 50 18 71

OlivierleboulangerdeChaville

Agence de communication des collectivités locales d'Ile-de-France

Régie publicitaire

Studio graphique

Conseil • Marketing • Publicité

Organisation de salons

Communication par l'objet

Social média

Réservez votre espace publicitaire dans le magazine de la ville DE CHAVILLE

Contact :

Sébastien CADILHAC 06 87 55 08 32

7, quai Gabriel Péri - CS9001 94340 Joinville-le-Pont

01 45 14 14 40

groupecmp.fr

Pharmacies de garde

En janvier

Dimanche 5
Pharmacie Principale
143, Grande Rue à Sèvres • Tél. : 01 45 34 29 70

Dimanche 12
Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres • Tél. : 01 46 26 35 35

Dimanche 19
Pharmacie du Collège
16, rue de Marnes à Ville-d'Avray • Tél. : 01 47 09 06 56

Dimanche 26
Pharmacie Saint Romain
2 bis, avenue de l'Europe à Sèvres • Tél. : 01 46 26 03 73

En février

Dimanche 2
Pharmacie Brazeau d'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville • Tél. : 01 47 50 42 87

Dimanche 9
Pharmacie Sarran
1403, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 41 53

Dimanche 16
Pharmacie des Créneaux
1059, avenue Roger Salengro à Chaville • Tél. : 01 47 50 50 38

Dimanche 23
Pharmacie du Parc de Lesser
48, rue de Sèvres à Ville-d'Avray • Tél. 01 47 09 53 62

En mars

Dimanche 1er
Pharmacie des Jardies
7, place Pierre Brossolette à Sèvres • Tél. : 01 46 89 00 76

Réseau bronchiolite

L'accueil au sein du réseau bronchiolite Île-de-France est assuré par les professionnels de santé masseurs kinésithérapeutes, médecins et pédiatres de ville pendant les périodes épidémiques hivernales de bronchiolite. Ils sont à votre écoute jusqu'au 16 février 2020.

• **Standard kinésithérapeutes : 0 820 820 603.** Vendredis et veilles de jours fériés, de 12h à 20h. Samedis et dimanches, de 9h à 18h.

• **Standard médecins : 0 820 800 880.** Tous les jours, de 9h à 23h.

Plus d'infos sur www.reseau-bronchio.org

Vos questions sur le handicap

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le Centre communal d'action sociale de Chaville (CCAS) au 01 41 15 96 20.

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) : 4, avenue de l'Europe à Sèvres. Tél. : 01 41 14 09 00.

Samu : 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social : 115.

Médecins : 7 jours/7, de 9h à 23h, au 0 820 800 880.

Urgences dentaires 92 : liste des cabinets dentaires ouverts qui assurent les urgences les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h et de 14h à 18h, au 01 47 78 78 34.

Urgences ophtalmologiques 7j/7 et 24h/24 : 01 42 34 80 36 (Hôtel-Dieu) ou 01 40 02 16 80 (Quinze-Vingts)

Centre hospitalier des 4 Villes : urgences, rue Lauer à Saint-Cloud
Rens. au 01 77 70 70 70 et sur www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 : 08 36 68 99 33.

Service de taxi et moto taxi : 01 47 50 48 01 ou 06 07 18 66 18.

Ramassage des encombrants

En raison de leur volume ou de leur poids, les déchets encombrants (mobiliers, matelas, cycles, ferrailles...) doivent faire l'objet d'une collecte particulière. Grand Paris Seine Ouest débarrasse les habitants de ces objets. Ils doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir, à partir de 19h. La carte de ramassage des encombrants est consultable sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Démarches & Infos pratiques / Urbanisme & environnement / Propreté / Collecte des déchets").

• **Déchets toxiques**
Les déchets dangereux des ménages, dits déchets toxiques, sont variés : piles, accumulateurs, peintures, vernis, solvants, huiles de vidange, batteries, produits détachants, extincteurs, radiographies... Ils ne doivent en aucun cas être jetés dans les bacs d'ordures ménagères ou d'emballages recyclables et nécessitent un traitement dans des installations adaptées. GPSO a mis en place des permanences de camion de "collecte des déchets dangereux des ménages" sur l'ensemble de son territoire. À Chaville, ce camion est installé près du marché de l'avenue Salengro, le premier dimanche du mois, de 9h à 12h.

• **Déchèterie intercommunale**
Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie du Syctom (agence métropolitaine des déchets ménagers) en demandant votre badge d'accès sur le site www.seineouest.fr
Les particuliers peuvent accéder à la déchèterie, du lundi au samedi, de 7h à 12h et de 13h30 à 19h30, le dimanche de 9h à 12h30 et les professionnels du lundi au vendredi, de 7h à 12h.

Route du Pavé des Gardes, rond-point des Bruyères, à Meudon.
Rens. au 01 40 13 17 00 ou sur le site www.syctom-paris.fr
Plus d'infos au 0 800 10 10 21.

Permanences des élus

• Jean-Jacques Guillet, votre maire, reçoit à l'hôtel de ville sans rendez-vous le 4e jeudi du mois, de 10h à 12h (hors vacances scolaires). Il vous reçoit également sur rendez-vous.

Contact : 01 41 15 40 00 ou secretariat.mairie@ville-chaville.fr

• Un maire adjoint assure une permanence tous les jeudis (hors vacances scolaires), de 10h à 12h, sans rendez-vous et sur demande précise faite à l'accueil (toutes questions sauf le logement social).

• Pour les demandes de logement social, le maire adjoint compétent vous reçoit le lundi.

Uniquement sur rendez-vous au 01 41 15 47 85
ou logement@ville-chaville.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directrice de la communication : Marie-Christine Chamley / Rédaction en chef : Stéphanie Riet / Rédaction : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Sophie le Boubennec, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Catherine Rivière / Photos : Mathieu Aucher, Marie-Christine Chamley, Philippe Dobrowolska, Franck Parisis, Anna Paspire et Stéphanie Riet / Conception graphique et artistique : Hermès Communication - Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 11 000 ex. Dépôt légal : janvier 2020. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : mars 2020. Illustration de couverture © Céline Hindryckx / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant Sébastien Cadilhac au 01 45 14 14 40 ou 06 87 55 08 32. Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40 ou par courriel communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville : 1456, avenue Roger Salengro - 92 370 Chaville.

stéphane plaza immobilier

CHAVILLE - VIROFLAY

522 avenue Roger Salengro - 92370 CHAVILLE

POUR TOUS VOS PROJETS, COMPTEZ SUR NOUS,
TOUTE NOTRE ÉQUIPE SERA RAVIE
DE POUVOIR VOUS ACCOMPAGNER !

Bonne Année 2020

Retrouvez nos CONSEILS DÉCO pour une **NOUVELLE ANNÉE** MAGIQUE !

www.stephaneplazaimmobilier.com

01.84.19.80.23

@ chaville@stephaneplazaimmobilier.com

Toute l'équipe de CMP vous présente ses meilleurs vœux pour 2020!

Conseil • Marketing • Publicité

Sébastien Cadilhac 06 87 55 08 32

Senior Compagnie

Plus qu'une aide, une compagnie

Réseau national spécialiste du grand âge et du handicap.
12 ans d'expertise dans le maintien à domicile.

MAINTIEN À DOMICILE SERVICES À LA PERSONNE

Nos prestations :
Aide aux courses, à la toilette, à l'entretien du logement, à la préparation de repas, ...

95%
des bénéficiaires satisfaits*

Elue leader des Services
en 2017** et 2018***
par le magazine Capital

Issy-les-Moulineaux - Sèvres - Meudon - Chaville - Saint-Cloud
Ville-d'Avray - Vanves - Malakoff et Montrouge

49 avenue Victor Cresson - Issy-les-Moulineaux

01 55 95 05 25

* Enquête 2017 auprès de nos bénéficiaires.
** 2017 : Leader des Services aux personnes âgées et/ou handicapées.
*** 2018 : Meilleure enseigne qualité de services aux personnes âgées et/ou handicapées.
Enquêtes réalisées par Statista pour le compte du magazine Capital, auprès d'un panel de 20 000 consommateurs.

www.senior-compagnie.fr

Agir ensemble

DES ÎLOTS DE VERDURE À LA PEINE

Le conseil municipal du 7 octobre a examiné le nouveau projet d'urbanisation à Ursine – Maneyrol. Comment le maire a-t-il pu négocier avec le promoteur COGEDIM une telle diminution du nombre de logements (de 83 à 43). La rentabilité d'un programme immobilier ne se joue-t-elle pas selon le ratio prix du foncier / nombre de logements ? Nous verrons prochainement quel sera le prix de vente de ce terrain municipal à COGEDIM. Egalement, pourquoi déléguer la maitrise d'ouvrage du projet à GPSO ? Ce ne sera donc pas la commission d'appel d'offre municipale de Chaville qui examinera les marchés (souvenons-nous que le maire a retiré le projet initial suite à une condamnation de la ville en 2018 par le Tribunal Administratif sur un point relatif au code des marchés publics). C'est inquiétant.

Enfin et surtout, nous avons exposé en conseil, qu'il est impératif de réserver cette dernière grande parcelle de 1 hectare dans le giron municipal, afin de la dédier entièrement à une « plaine Verte » pour les sports et loisirs. Outre le fait qu'il s'agit une fois encore d'une vente des bijoux de famille, c'est du foncier pour les services publics qui disparait. Cerise sur le gâteau : le club de squash est définitivement amputé de 2 cours sur 4.

L'examen du PLU a lui démontré une nouvelle occasion manquée pour l'écologie urbaine. Pourquoi ne pas avoir profité de la modification du PLU pour renforcer et élargir la notion « d'arbre remarquables à ne pas abattre ? Pourquoi ne pas avoir augmenté la surface réservée aux ilots de fraîcheur pour chaque parcelle constructible ? Enfin nous nous sommes opposés à la création des zones UAd (d pour Dauphine) et UAm (m pour Monoprix). Elles ne décrivent pas des règles d'urbanisme d'intérêt général, mais d'intérêt particulier puisque fléchées pour deux promoteurs exclusifs. Conséquence, la zone UAd a été retirée sur recommandation du commissaire enquêteur, un sujet sur lequel la majorité reste discrète... Quant à la zone UAm, elle inscrit un nouveau record de hauteur constructible à 21.5 m.

Enfin, le mandat se terminant, deux subventions exceptionnelles sont distribuées :

- 25000 € pour l'association de l'église Sainte Bernadette. Nous avons voté pour.
- 135 € pour l'association culturelle des musulmans. Nous avons voté pour.

Nous vous souhaitons à tous, d'excellentes fêtes de fin d'années. Si nos pensées vont aussi vers ceux qui sont en peine, acceptez que nos meilleurs vœux vous accompagnent pour 2020.

Thierry Besançon, Catherine Griveau, David Ernest
elusagirensemble@gmail.com

Chaville pour vous

ENVIRONNEMENT : NOTRE PRIORITE EN COMMUN POUR CETTE NOUVELLE DÉCENNIE ?

Tous les jours, de nouvelles études sonnent l'alarme sur l'état de la planète. Tous les ans, nous battons de nouveaux records, de température, de tempêtes, d'inondations, de précipitations, d'air pollué. Le GIEC prévoit désormais une augmentation de 7 °C des températures. Fin 2018, les principaux gaz à effet de serre ont franchi de nouveaux records de concentration dans l'atmosphère, en particulier le CO2.

Le tableau est noir mais nous pouvons faire autrement.

Au niveau local à Chaville ou à GPSO, on communique avant tout. On fait des petites touches de vert par ci par là, un peu de bio dans les cantines, des sas vélo aux feux rouges, des ateliers rénovations énergétiques des copropriétés pour vous expliquer comment économiser de la TVA... mais le fond du problème reste le même, nous avons très peu avancé sur ce sujet lors de 5 dernières années au niveau local.

Ce sujet de l'environnement exige pourtant tout notre sérieux. Il doit transcender l'ensemble des bords politiques.

C'est pourquoi nous demandons aux élus de la majorité de Chaville de faire pression sur notre agglomération Grand Paris Seine Ouest pour qu'elle publie le Plan Climat voté en septembre dernier et de ne pas attendre la saint glin-glin pour le mettre en application. Nous avons les moyens financiers : GPSO a réalisé 50 millions d'euros d'excédents budgétaires en 2018.

Nous les appelons à publier des chiffres sérieux (vous pouvez lire l'excellent article de l'association Chaville Environnement sur le diagnostic climat de GPSO qui montre que les « bons » chiffres environnementaux sont tronqués), à communiquer les actions précises et réelles qui permettent d'atteindre les objectifs.

Nous souhaitons enfin que l'ensemble des citoyens de Chaville soit associé à l'environnement.

On peut le faire ! mais il faut sortir des anciens schémas et entamer une véritable coopération collective.

A très bientôt dans Chaville

L'équipe Chaville Pour Vous
Catherine Lime-Biffe, Nicolas Tardieu et Michel Petiot
chavillepourvous@gmail.com

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante : l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information ; l'espace est

Chaville à gauche

CE N'EST PAS UNE UTOPIE !

La gratuité des transports locaux sera au cœur des élections municipales dans de nombreuses villes : cette mesure sociale et écologique permet de réconcilier les préoccupations « de la fin du mois et celles de la fin du monde ». En France, une quarantaine de villes et communautés urbaines l'ont adoptée. La moitié a plus de 20 000 habitants.

Mesure sociale : elle rend du pouvoir d'achat.

Mesure environnementale : elle lutte contre la pollution de l'air, favorise la diminution du nombre de voitures, et fluidifie le trafic automobile.

Mesure de lutte contre l'exclusion : elle facilite l'accès au transport et le droit au déplacement pour les personnes en difficulté (personnes âgées, isolées, handicapées), et les plus démunis.

Quelques exemples et leur impact :

- à Châteauroux, 200 % de fréquentation en plus en 15 ans,
- à Aubagne, 170 % en 4 ans,
- à Dunkerque, 80 % en un an. 48 % des nouveaux utilisateurs de bus sont d'anciens automobilistes.

Plus près de nous, à Issy les Moulineaux, le TUVIM, - navettes de bus électriques desservant le centre - ville et plusieurs quartiers - est gratuit. Il a transporté plus d'1 Million de personnes en 2015. Il est le fruit d'une convention entre le STIF (Syndicat des transports d'Île de France) et GPSO. A Boulogne, le SUBB (Service urbain Boulogne – Billancourt) est également gratuit. Le Chavilbus et le TIM de Meudon restent des navettes locales payantes.

Il serait juste que toutes les communes de GPSO bénéficient de la gratuité. Avec elle, le Chavilbus qui a transporté 117 000 voyageurs en 2016 aurait une fréquentation accrue et rendrait de grands services d'autant plus que la topographie de la ville complique les déplacements. Le succès de telles mesures va à l'encontre d'idées reçues. (« ce qui est gratuit n'a pas de valeur, les incivilités vont s'accroître, le service va se déprécier..»).

Il s'agit de dépasser la logique comptable et de rentabilité immédiate pour une vision d'avenir solidaire, sociale et écologique et la construction d'une ville où il fait bon vivre.

Nos meilleurs vœux pour 2020 à toutes et tous.

Monique Couteaux
http://chaville-frontdegauche.over-blog.com/
chaville.frontdegauche@gmail.com

Majorité municipale

Pendant la période des six mois précédant les élections municipales, la majorité municipale a décidé de suspendre la publication de sa tribune.

Vos élus : Hervé Lièvre, Annie Ré, Christophe Tampon-Lajarriette, Armelle Tilly, Hubert Panissal, Marie-Odile Grandchamp, Jacques Bisson, Bérengère Le Vavasseur, Michel Bès, Anne Brossollet, Gilles Cothenet, Jean-Pierre Bouniol, Anouk Victor, Arda Kalayjian, Olivier de Varine-Bohan, Brigitte Pradet, Sylvain Lebas, Paul Gosset, Anne-Louise Mesadieu, Anne Duchassaing-Heckel, Laurent Delprat, Nathalie Nicodème-Saradjian, Julie Fournier, Emmanuel Ikabanga et Amandine Revelli.
www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2 000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

APPARTEMENTS & MAISONS

FNAIM

1845, Avenue Roger Salengro - 92370 Chaville

Tél. : 01 41 15 04 05

www.appartementsetmaisons.com